2008 – 2009

Discours du budget

Yukon
Finances

Tombstone Territorial Park

Cover photo by Government of Yukon

Parc territorial Tombstone

Photographie : Gouvernement du Yukon

2008-02923/

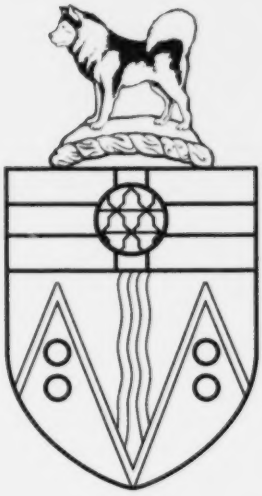

Discours du Budget
2008 - 2009

prononcé par le

premier ministre
Dennis Fentie

Première session de la trente-deuxième
Assemblée législative du Yukon

Whitehorse (Yukon)
Le 20 mars 2008

INTRODUCTION

Monsieur le Président, membres honorables, j'ai l'immense plaisir de déposer aujourd'hui le budget pour l'exercice 2008-2009, le deuxième budget du deuxième mandat de notre gouvernement.

Le budget des immobilisations, de fonctionnement et d'entretien du gouvernement du Yukon pour l'exercice 2008-2009 s'élève à 899,7 millions de dollars.

Le budget de fonctionnement et d'entretien est de 697 millions de dollars, dont 61 millions sont recouvrables.

Quant au budget des immobilisations, il est de 202,7 millions de dollars, dont 81,7 millions sont recouvrables.

Le 10 octobre 2006, nous avons présenté aux Yukonnais et aux Yukonnaises, dans le cadre de notre programme électoral, une vision renouvelée pour le territoire, intitulée « Bâtir ensemble l'avenir du Yukon — Une vision claire pour un avenir radieux ». La vision de notre gouvernement repose sur quatre piliers principaux :

- amélioration de la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises;
- protection et conservation de la faune et de l'environnement yukonnais, combinées à l'étude et à l'atténuation des effets du changement climatique, de même qu'à l'adaptation aux changements;
- promotion de l'économie par le développement d'un secteur privé robuste et diversifié;
- exercice d'une bonne gouvernance reposant sur une gestion financière rigoureuse et un climat de collaboration.

Le présent budget, à l'instar du budget précédent, donnera à notre gouvernement les moyens de mettre en œuvre les engagements électoraux pris envers les Yukonnais et les Yukonnaises. Un vieil adage affirme que les actes sont plus éloquents que les mots. Le budget de l'exercice 2008-2009 traduira nos paroles en gestes concrets.

Monsieur le Président, je suis heureux de signaler que notre gouvernement fait des progrès sur tous les fronts, alors que nous poursuivons le travail difficile, mais nécessaire, afin que cette vision devienne réalité.

I. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES YUKONNAIS ET DES YUKONNAISES

Pour améliorer la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises, il faut améliorer la santé, la sécurité et le bien-être socioéconomique des familles yukonnaises et des collectivités au sein desquelles elles vivent.

La majorité des ministères et organismes du gouvernement du Yukon se consacrent à relever les défis liés à ce pilier important de notre programme électoral.

Notre gouvernement a pris l'engagement de fournir aux Yukonnais les possibilités d'acquérir les connaissances, les compétences et les habiletés dont ils ont besoin pour apporter une contribution positive sur le marché du travail et dans leur collectivité. Notre gouvernement s'est également engagé à favoriser l'apprentissage continu.

Le budget de l'exercice 2008-2009 englobe nombre de programmes et d'initiatives du ministère de l'Éducation qui nous permettent de nous attaquer de front à ces défis.

Le Rapport sur la réforme de l'éducation, une initiative d'envergure réalisée en collaboration avec les premières nations du Yukon, a été publié le 8 février 2008. Le ministère de l'Éducation coopérera avec le Conseil des Premières nations du Yukon et d'autres partenaires en éducation au développement d'une stratégie de mise en œuvre pluriannuelle intitulée *New Horizons: Honouring our Commitment to the Future* (Nouveaux horizons : Respecter nos engagements envers l'avenir). La stratégie misera sur nos forces tout en continuant à améliorer le système d'éducation pour l'ensemble des élèves du Yukon.

Fort de l'engagement du gouvernement à établir davantage de partenariats constructifs, le ministère de l'Éducation est en train de développer une infrastructure pour la formation de comités de parties intéressées afin que les partenaires de la collectivité puissent participer à des initiatives importantes telles que :

- un processus d'élaboration des plans de croissance des écoles qui favorise la participation locale à la planification des écoles;
- un examen du programme d'études secondaires, par l'intermédiaire duquel seront présentées des recommandations concernant l'aménagement des installations futures de l'école F.-H.-Collins;
- le développement d'un programme de leadership et les activités du Conseil consultatif sur l'éducation des premières nations du Yukon, qui invitent la participation de tous les gouvernements des premières nations.

La Division des programmes spéciaux du ministère de l'Éducation a produit une publication à utiliser dans les écoles, intitulée *Des gestes qui comptent — Pour aider les élèves atteints de troubles causés par l'alcoolisation fœtale*. Le manuel présente 12 éléments essentiels qui aideront les intervenants à travailler auprès des élèves atteints de l'ETCAF. Les auteurs examinent le sujet en profondeur et proposent des stratégies pratiques pour venir en aide aux jeunes atteints de ces troubles, à l'école tout comme au sein de la collectivité.

Le très populaire programme Whole Child constitue un excellent exemple de la façon dont la communauté scolaire peut collaborer afin d'offrir aux enfants un environnement stimulant. Le programme est maintenant offert aux enfants et à leur famille à deux écoles, soit l'École élémentaire de Whitehorse et l'école élémentaire Elijah-Smith.

Il va de soi que l'alphabétisation revêt une importance fondamentale dans le processus d'apprentissage et le ministère de l'Éducation prévoit plusieurs mesures à cet égard.

Le programme Wilson, un programme d'apprentissage de la lecture, traite de façon précise le style d'apprentissage particulier des élèves qui ont un trouble du langage et prend appui sur les retombées positives du programme Reading Recovery offert les années précédentes. Le programme Wilson est intégré aux leçons en classe et comprend des séances de travail supervisé avec les élèves. Un formateur accrédité du programme Wilson assiste aux cours à titre d'observateur et présente des commentaires à l'enseignant.

Le ministère de l'Éducation a offert l'été dernier, sous forme de projet pilote, un camp d'alphabétisation gratuit à vingt élèves de 2e et de 3e année fréquentant les écoles Selkirk, Grey Mountain et Christ the King. Durant le camp, les élèves ont pu s'adonner aux activités suivantes : lecture, arts, musique et éducation physique. On prévoit offrir cette possibilité à davantage d'enfants à l'avenir.

Monsieur le Président, la Direction des bibliothèques publiques a aussi mis en œuvre plusieurs initiatives en vue d'améliorer ses services de promotion de l'alphabétisation au Yukon.

La Direction des bibliothèques publiques s'est associée à la Yukon Literacy Coalition en vue d'offrir des livres aux jeunes enfants des collectivités rurales du Yukon pendant les cinq premières années de leur vie; de plus, la Direction veille à la promotion de l'alphabétisation et du développement des aptitudes à la lecture chez les jeunes enfants grâce au soutien financier de partenaires locaux et de la fondation Dolly Parton.

Dans le cadre d'un autre partenariat avec la Yukon Literacy Coalition, la Direction des bibliothèques publiques fait la promotion de l'alphabétisation familiale et de la lecture dans toutes les collectivités du Yukon.

Tous les mois de mai, les bibliothèques publiques participent à une initiative multipartite, soit le Yukon Writers Festival, un festival d'une semaine qui promeut l'alphabétisation et la littérature canadienne et qui offre des lectures par des auteurs partout au Yukon, de même que des activités spéciales à Whitehorse.

Les services de la bibliothèque publique de Whitehorse ont été élargis en vue d'offrir des programmes distincts aux tout-petits, aux bambins et aux enfants d'âge préscolaire en vue de promouvoir l'apprentissage préscolaire et l'acquisition d'aptitudes sociales, créant ainsi un environnement propice à l'appréciation de la lecture la vie durant. La Direction des bibliothèques publiques lance un programme d'abonnement à des bases de données électroniques qui enrichira les ressources de la bibliothèque en fournissant un accès public à un réseau télématique englobant, entre autres, de l'information sur la réparation de véhicules automobiles, des encyclopédies et des ouvrages de référence, des livres sur l'histoire, des critiques de livres et du soutien aux devoirs pour les élèves.

Les bibliothèques du Yukon ont quelque chose à offrir à tous les Yukonnais et Yukonnaises, quel que soit leur âge.

En collaboration avec les premières nations, la section des Programmes et partenariats avec les premières nations de la Division des écoles publiques du ministère de l'Éducation a augmenté les ressources du programme d'études autochtones en ajoutant quatre titres à la collection de livres North Wind; de plus, trois autres titres sont actuellement en production. Quatre modules, portant sur les langues, le système de clan, la citoyenneté et les modes traditionnels de gouvernance, ont été élaborés à l'intention des élèves de 5e année. Ces modules aident les élèves à comprendre le système de gouvernance utilisé par les premières nations du Yukon avant l'arrivée des Blancs et ils sont actuellement mis à l'essai dans huit écoles. Ces quatre nouveaux modules seront tous présentés dans chaque classe de 5e année au Yukon au début de l'année scolaire 2008-2009. Le cours Études des Premières nations de la C.-B. 12 sera aussi offert dans les écoles secondaires du Yukon durant l'année scolaire 2008-2009. Il s'agit d'un cours équivalent au cours d'Anglais 12 et qui est axé sur la littérature autochtone.

S'appuyant sur la diversité culturelle du Yukon, l'École Émilie-Tremblay a lancé son nouveau programme d'apprentissage expérientiel au niveau secondaire, permettant ainsi aux jeunes Franco-Yukonnais de renforcer leur sentiment d'engagement et d'appartenance tout en restant fidèles à leur patrimoine.

La technologie de l'information joue un rôle de plus en plus important dans l'acquisition continue du savoir. Un nouveau programme d'études portant sur les technologies de l'information et des communications a été lancé à l'intention des élèves de la 8e à la 10e année. Grâce à ce programme, les élèves du niveau secondaire partageront une expérience d'apprentissage des technologies de l'information et des communications, et ils obtiendront de l'information sur l'utilisation efficace des technologies qui respecte les principes de l'éthique et sur des ressources de sensibilisation aux médias axées sur la sécurité en ligne et la cyberintimidation. Les services de vidéoconférence ont également été élargis aux classes dans l'ensemble du territoire pour l'exécution de programmes, les classes partagées entre les écoles rurales et urbaines, les occasions de perfectionnement professionnel et les réunions.

Dans le cadre de son engagement envers l'acquisition continue du savoir, le ministère de l'Éducation affecte 104 000 $ dans le présent budget à l'indexation de l'aide financière aux étudiants. En 2007-2008, 1 066 élèves ont reçu une bourse qui les a aidés à poursuivre leurs études dans l'un des cent quarante-quatre établissements d'études postsecondaires en Amérique du Nord.

Un autre engagement de notre programme électoral porte sur « l'éducation aujourd'hui pour des emplois demain ». Il existe actuellement au Yukon un besoin de plus en plus criant de travailleurs qualifiés et de travailleurs de premier échelon.

Notre gouvernement entreprend donc plusieurs initiatives pour pallier cette grave pénurie de main-d'œuvre. À cette fin, le ministère de l'Éducation exerce un rôle de chef de file au comité directeur interministériel et supervise l'élaboration d'un cadre de référence concernant la main-d'œuvre en vue de résoudre, au cours des dix prochaines années, les problèmes liés à la pénurie de travailleurs.

Le cadre de référence concernant la main-d'œuvre reposera lui aussi sur quatre piliers :

(1) campagnes de recrutement nationales et internationales, en vue d'attirer davantage de travailleurs à venir s'établir au Yukon;

(2) initiatives de rétention de la main-d'œuvre pour faire du Yukon un lieu accueillant et agréable, où il fait bon vivre et travailler;

(3) programmes de formation et de perfectionnement pour promouvoir l'apprentissage à vie, favoriser les partenariats et élargir les possibilités de formation et d'emploi;

(4) collecte de renseignements pertinents sur le marché du travail, qui faciliteront la mise en œuvre de politiques publiques, la formation, la planification d'entreprises et la prise de décisions relatives à la vie personnelle et à la carrière.

Lorsque le cadre aura été élaboré, nous consulterons nos partenaires en éducation et le public et préparerons une stratégie yukonnaise sur la main-d'œuvre.

En outre, le ministère de l'Éducation a apporté trois changements importants au programme de formation et d'emploi pour étudiants (STEP) en vue d'aider les étudiants et de résoudre possiblement le problème de la pénurie de main-d'œuvre.

Premièrement, les salaires horaires ont été portés à 14,40 $ pour les étudiants en première année d'études postsecondaires, 15,27 $ pour les étudiants en deuxième année d'études postsecondaires, et 16,20 $ pour les étudiants en troisième année d'études postsecondaires.

Deuxièmement, le programme a été élargi pour inclure les étudiants en quatrième année ou au deuxième cycle d'études postsecondaires, qui recevront un salaire horaire de 17,19 $. Le fait d'avoir accès au programme STEP même au deuxième cycle d'études postsecondaires pourrait inciter davantage d'étudiants à revenir au Yukon, où ils pourraient entreprendre leur nouvelle carrière.

Troisièmement, la période d'emploi dans le cadre du programme STEP a été prolongée, passant de douze à seize semaines. Ainsi, les étudiants ont la possibilité de gagner davantage d'argent en été, ce qui les aide à couvrir le coût de leurs études postsecondaires.

Notre gouvernement encourage les Yukonnais et les Yukonnaises de tout âge à participer à la vie active afin de répondre à la forte demande de travailleurs à tous les niveaux. Dans cet esprit, il a créé le Programme à l'intention des travailleurs âgés.

Des projets sont conçus en vue d'améliorer l'employabilité des participants âgés de 55 à 64 ans et englobent des services tels que l'évaluation de la formation antérieure, le perfectionnement des compétences et des possibilités d'acquisition d'expérience dans de nouveaux domaines.

Trois collectivités accepteront des participants en avril 2008.

En novembre 2007, notre gouvernement annonçait qu'il ajouterait au Programme territorial de candidature à l'immigration un volet portant sur la main-d'œuvre stratégique, en vue d'aider les entreprises locales à combler leurs besoins en main-d'œuvre.

Le programme vise à accélérer le processus d'immigration des travailleurs après qu'ils ont reçu une offre d'emploi. Les gens d'affaires ont accueilli le programme très favorablement et, à ce jour, plus d'une centaine de demandes ont été présentées.

De plus, le ministère de l'Éducation développe actuellement un Portail de l'immigration. Le site Web offre de l'information aux personnes qui désirent immigrer au Yukon ou en savoir davantage sur le territoire. On y trouve également de l'information sur le processus d'immigration et sur le Programme territorial de candidature à l'immigration. Le site sera lancé en anglais le 1er avril 2008 et une version française sera mise en ligne plus tard.

Monsieur le Président, le Collège du Yukon joue aussi un rôle clé pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, le Collège offrira un nouveau programme de formation pour les infirmières auxiliaires autorisées, par l'intermédiaire du Bow Valley College.

Le projet englobe le programme d'études, un programme d'assistance et des cours d'introduction pour les instructeurs. Le Collège acceptera 12 nouveaux élèves à deux reprises et chaque série de cours durera deux ans. La première série commencera en septembre 2008. Le Yukon a en ce moment grand besoin d'infirmières auxiliaires autorisées.

Nous avons alloué respectivement 368 457 $ et 186 780 $ pour le budget de fonctionnement et d'entretien et le budget d'immobilisations en vue d'assurer la mise en œuvre de cet important programme.

Le Collège du Yukon participe activement à la formation dans le secteur des métiers. Un des programmes porte sur la rénovation d'un laboratoire-salle de classe au Collège et sur l'achat d'équipement et d'outils de pointe en vue d'offrir un cours pré-emploi de six mois en technique de chauffage afin de préparer des travailleurs de premier échelon et répondre à la demande des employeurs yukonnais dans ce secteur.

Le local pourra ensuite être utilisé pour le programme d'entretien domiciliaire, ainsi que pour de futurs cours pré-emploi en technique de chauffage.

Une somme de 300 000 $ du budget d'immobilisations est prévue pour la mise en œuvre de ce programme.

Le Collège du Yukon fait fond sur les projets de revitalisation des programmes de métiers financés grâce à la Fiducie pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire.

Une somme de 117 400 $ du budget d'immobilisations est allouée pour :

(1) l'agrandissement d'un bâtiment à usages multiples au Collège du Yukon qui sera réservé de façon permanente au secteur de la plomberie;

(2) l'amélioration de la connectivité dans les salles de classe et les ateliers du secteur des métiers au campus Ayamdigut;

(3) la modernisation, la mise à niveau et la rénovation des remorques;

(4) l'acquisition de trousses d'outils portatives pour la présentation de cours hors campus.

Monsieur le Président, tous ces projets liés à l'éducation et à la formation aideront à améliorer la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises. L'un des meilleurs programmes sociaux au monde consiste encore en la possibilité d'obtenir un bon emploi.

Monsieur le Président, le Yukon continue de prospérer sur le plan économique et sa population continue de croître en nombre et d'avancer en âge, ce qui impose une pression accrue sur nos systèmes de soins de santé et de sécurité sociale.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales déploie d'énormes efforts afin de faire face à ces pressions.

Monsieur le Président, une somme supplémentaire de 1,948 million de dollars a été investie dans le Fonds d'accès aux soins de santé des territoires pour l'exercice 2008-2009 en vue d'appuyer plusieurs initiatives visant à augmenter l'autonomie de la population à l'égard du système de soins de santé, à donner un meilleur accès aux services dans les collectivités mêmes et à favoriser l'autonomie du Yukon en ce qui a trait à la prestation de services.

L'augmentation prévue pour cette année porte le Fonds d'accès aux soins de santé à environ 6,67 millions de dollars qui serviront à appuyer plus de 12 projets, dont les suivants :

- faire progresser la Stratégie sur les ressources humaines du secteur de la santé;
- améliorer la planification des mesures d'urgence et la gestion des risques;
- mettre sur pied un service téléphonique de conseils infirmiers;
- améliorer les soins dentaires offerts dans les localités rurales;
- améliorer les services communautaires en santé mentale;
- faire le dépistage précoce des troubles de santé mentale;
- améliorer les résultats auprès des patients souffrant de tuberculose;
- mettre en œuvre le programme de directives préalables;
- accroître les services de télésanté;
- élaborer un programme de soins palliatifs;
- intensifier les activités de promotion de la santé visant à lutter contre le tabagisme;
- mettre sur pied de nouvelles initiatives de promotion de la santé visant la prévention des blessures et une saine alimentation;
- faire progresser le travail d'élaboration de politiques sur la protection de la vie privée en lien avec les renseignements personnels sur la santé et les dossiers électroniques.

Monsieur le Président, le Fonds d'accès aux soins de santé est le fruit de la collaboration entre notre gouvernement et ceux de nos deux territoires jumeaux. L'approche pannordique nous a permis de négocier avec succès la création d'un fonds de 150 millions de dollars sur cinq ans pour les trois territoires afin de financer la réforme des soins de santé, d'améliorer l'accès aux services et d'aider à couvrir les frais élevés liés aux déplacements pour raisons médicales des habitants du Nord.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales met sur pied une nouvelle initiative prévue au Budget 2008-2009. Cette initiative intitulée « Services de soutien aux familles ayant un enfant handicapé » vise à coordonner, élargir et améliorer les services offerts aux enfants handicapés, notamment les services thérapeutiques, afin de leur permettre de développer leur plein potentiel.

Le programme yukonnais a été conçu en fonction des pratiques exemplaires de partout au pays et permettra d'offrir un accès coordonné aux services, des interventions précoces, un soutien à l'intégration des enfants handicapés à la vie communautaire, des thérapies comportementales améliorées et une augmentation de la formation à l'intention du personnel et des professionnels. Par-dessus tout, ce programme aidera les parents à prendre soin de leurs enfants et leur permettra de participer à la prise de décision concernant les traitements et le type de soutien qui répondent le mieux aux besoins de leurs enfants. Monsieur le Président, 418 000 dollars ont été consacrés à cette nouvelle initiative.

Notre gouvernement continue de chercher des solutions au manque d'établissements de soins à Whitehorse et ailleurs au Yukon. Le Budget 2008-2009 alloue 1,474 million de dollars au Centre Copper Ridge.

Monsieur le Président, 6,95 millions de dollars sont mis à la disposition de l'établissement de soins de santé multiniveaux de Watson Lake.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales déploie d'énormes efforts pour recruter et former des professionnels de la santé. Le nombre d'omnipraticiens a augmenté de 7, passant ainsi de 56 à 63.

La Stratégie sur les ressources humaines dans le secteur de la santé vise entre autres à encourager les Yukonnais et les Yukonnaises à s'inscrire à un programme d'études dans le domaine de la santé et à les aider à poursuivre leurs études dans ce domaine.

À cette fin, notre gouvernement a créé des bourses d'études en soins infirmiers, des bourses d'études médicales, des bourses d'études dans le domaine de la santé, ainsi que des programmes incitatifs à l'intention des médecins de famille, et nous avons également augmenté les montants offerts dans chaque catégorie.

Parmi les douze infirmières et infirmiers qui ont reçu une bourse d'études, sept sont déjà revenus au Yukon pour y travailler. Ce programme contribue au développement de l'autonomie des collectivités et facilite l'accès aux services de santé.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a également mis sur pied un programme de mentorat pour les infirmières et infirmiers. Des infirmières et infirmiers chevronnés peuvent ainsi transmettre leurs connaissances à d'autres, en milieu clinique. En 2006, sept infirmières ont bénéficié d'un mentorat dans le domaine des soins infirmiers communautaires, six autres en ont bénéficié en 2007. À l'heure actuelle, trois infirmières en soins prolongés font partie du programme de mentorat.

Monsieur le Président, notre gouvernement a grandement amélioré et modernisé les services médicaux d'urgence.

Les ambulanciers paramédicaux sont des fournisseurs de soins qui travaillent en dehors du milieu clinique ou hospitalier dans le but de stabiliser et de transporter les patients souffrant d'une maladie ou d'une blessure aiguë. Ils sont formés pour pratiquer des interventions médicales d'urgence en l'absence d'un médecin.

La redéfinition du rôle d'ambulancier paramédical a entraîné une modification des objectifs du programme de formation en vue d'y inclure le développement d'aptitudes à la pensée critique, aux communications interpersonnelles, au travail d'équipe et à l'utilisation de matériel et de logiciels informatiques. Afin de se conformer aux nouvelles exigences de l'Association médicale canadienne, les membres du personnel des Services médicaux d'urgence ont dû suivre une formation pour mettre à niveau leurs compétences et les exigences d'embauche ont dû être modifiées afin de refléter la nouvelle norme.

À l'heure actuelle, environ 15 ambulanciers paramédicaux ont suivi une formation, de sorte qu'ils répondent maintenant aux normes nationales. Bientôt, tous sans exception répondront aux normes nationales les plus élevées.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a pris de nouvelles mesures pour améliorer la santé des Yukonnais et des Yukonnaises. Le Programme de prise en charge des maladies chroniques a pour but de tirer parti du succès remporté par le Yukon Diabetes Collaborative, un regroupement de professionnels de la santé dont la mission est d'aider les patients diabétiques à prendre en charge leur maladie et de s'assurer que ces patients bénéficient des meilleurs soins possible. En offrant de l'éducation, de la formation et du soutien, ce programme aide les fournisseurs de soins à offrir à leurs patients diabétiques des soins de santé conformes aux pratiques exemplaires, ce qui a un effet positif sur la santé de ces patients. À l'avenir, on prévoit entre autres étendre la portée de cette approche fructueuse et améliorer la collaboration au sein des groupes multidisciplinaires de professionnels de la santé, toujours dans le but d'améliorer la santé des patients.

L'éducation joue un rôle important dans l'adoption d'une saine alimentation. Une diététiste communautaire travaille à l'éducation des parents et de leurs enfants au sujet d'une saine alimentation. Parmi les initiatives mises de l'avant, on trouve le calendrier du défi *Vivre en santé*, le projet *Collations santé*, la campagne *Non aux boissons gazeuses* de même que d'autres campagnes ciblant les athlètes qui ont participé aux Jeux polaires et aux Jeux de l'Arctique. Des ateliers, des campagnes d'information, telles que le Mois de la nutrition, et la mise sur pied de programmes en milieu scolaire ou communautaire, tels que les jardins et cuisines communautaires, sont également au nombre de ces initiatives.

Monsieur le Président, les services en santé mentale dans les collectivités rurales retiennent également notre attention. Une intervenante en santé mentale est en poste à Dawson et offre de l'aide aux résidents des collectivités du nord et de l'ouest du Yukon. En offrant des services directs et de l'information, en consultant des professionnels et faisant la promotion de la santé mentale auprès de la population en général, elle contribue à un meilleur dépistage, une meilleure évaluation et un meilleur traitement pour les Yukonnais et les Yukonnaises des collectivités rurales qui souffrent de troubles mentaux.

Monsieur le Président, le ministère de la Santé et des Affaires sociales est aussi très actif sur le plan social. Par exemple, 1,526 million de dollars seront distribués aux aînés par l'intermédiaire du programme de subvention pour pionniers/pionnières afin de les aider à couvrir les frais relatifs aux services publics. Le montant de la subvention, qui est actuellement de 890,28 $, passera à 911,65 $ vers la fin du mois de septembre. Le nombre de personnes admissibles augmentera également.

Au cours de la campagne électorale de 2006, notre gouvernement a fait du financement des services de garde une priorité. Monsieur le Président, 6,3 millions de dollars du présent budget ont été alloués afin de nous permettre de respecter notre engagement.

Cette somme s'inscrit dans le cadre de l'augmentation annuelle sur cinq ans annoncée précédemment et qui a déjà permis d'augmenter le financement affecté aux subventions pour frais de garde, d'élargir les critères d'admissibilité au programme de subventions, et d'augmenter le financement de base des garderies et services de garde en milieu familial pour leur permettre d'augmenter les salaires.

Parmi les autres améliorations prévues, comptons entre autres de la formation, une programmation plus variée, y compris une plus vaste composante éducative et culturelle, plus de services visant la santé des familles, l'élaboration de programmes à l'intention des familles à risque au moyen d'initiatives telles que le programme Familles en santé.

Monsieur le Président, en novembre 2007, notre gouvernement a annoncé son intention de procéder à une réforme de l'aide sociale, à la suite de la révision la plus approfondie jamais entreprise depuis la mise sur pied du programme.

La réforme prévoit entre autres une hausse importante des taux des prestations d'aide sociale et un ensemble de mesures d'encouragement pour inciter les prestataires à entrer sur le marché du travail. Nous avons aussi annoncé de nouveaux programmes et de l'aide à l'intention des personnes handicapées.

Étant donné que les premières nations qui bénéficient de l'autonomie gouvernementale et le gouvernement fédéral offrent aussi de l'aide sociale et sont donc directement touchés par les modifications proposées, notre gouvernement a dû les consulter à ce sujet.

Le processus de consultation est maintenant terminé et notre gouvernement peut maintenant procéder à la mise en œuvre des modifications proposées. Ces modifications viennent s'ajouter aux augmentations de la prestation territoriale pour enfants et de la subvention pour frais de garde déjà annoncées.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a entrepris la lourde tâche de rédiger un projet de loi sur les services à l'enfance et à la famille. Le projet de loi, qui établit le cadre législatif auquel sont assujettis tous les enfants yukonnais, a vu le jour à la suite d'une vaste consultation auprès population et de tous les groupes concernés par les lois touchant les enfants. La grande participation des parties intéressées, et en particulier celle des premières nations, nous a permis d'adopter une loi qui reflète une nouvelle approche axée sur la collaboration.

La nouvelle loi définit avec plus de précision le rôle de la première nation et de la famille élargie dans la prise en charge des enfants et prévoit une plus grande participation de leur part dans les décisions qui touchent les enfants et leur famille. La *Loi* reflète davantage les valeurs et façons de faire des premières nations et reconnaît notamment le principe de l'adoption selon les coutumes autochtones. Le projet de loi sera déposé au cours de la séance qui commence.

Monsieur le Président, nous nous sommes engagés dans notre programme électoral de 2006 à lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie, et notre gouvernement a continué de mettre en œuvre les mesures proposées dans le Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

Dans ce sens, le ministère de la Justice a mis sur pied le Projet de développement des collectivités. Un montant de 142 000 $ est prévu au Budget 2008-2009 pour un poste de coordonnateur de la justice communautaire dont la principale fonction sera de travailler en collaboration avec les collectivités afin d'organiser des rencontres ayant pour but de déterminer les facteurs précis qui contribuent à l'alcoolisme et à la toxicomanie dans leur localité.

Le Tribunal communautaire du mieux-être constitue une autre initiative lancée en réponse au Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie afin d'offrir un traitement supervisé par la Cour à l'intention des délinquants qui souffrent de dépendances, de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale ou de troubles mentaux.

Monsieur le Président, 245 000 $ du Budget 2008-2009 sont consacrés au financement du Programme de retraite pour les sculpteurs « Journey Far », qui vise à donner aux participants des cours de perfectionnement en sculpture et des cours de commercialisation de produits, de sorte qu'ils puissent éventuellement devenir travailleurs autonomes.

Le programme comprend également des cours d'initiation au travail et à la vie quotidienne pour aider les participants à surmonter tous les obstacles susceptibles de nuire à leur réussite professionnelle, comme l'alcoolisme, la toxicomanie, le dysfonctionnement de la famille et le manque d'aptitudes à l'emploi.

Trois sculpteurs de l'atelier Sundog ont été invités à présenter leurs œuvres à Ottawa lors de la Journée du Yukon, le 10 février 2008, dans le cadre des activités du Bal de neige organisé par la Commission de la capitale nationale.

Monsieur le Président, deux autres initiatives clés qui ont vu le jour dans la foulée du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie ont connu un grand succès : la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* (VASCQ) et l'équipe de réduction de la criminalité de rue de la GRC.

Le Bureau VASCQ a reçu 139 plaintes au sujet de 108 propriétés depuis son ouverture à la fin de l'année 2006. Cela a mené à la cessation volontaire des activités dans 20 résidences et l'expulsion officielle de 17 locataires. La *Loi* permet aux résidents de se réapproprier les rues de leur quartier tombées sous le contrôle des vendeurs et des consommateurs de drogues.

L'équipe de réduction de la criminalité de rue de la GRC, formée de huit membres, a également a vu ses efforts couronnés de succès. Vers la fin d'août 2007, 119 accusations pour des infractions liées à la drogue et à l'alcool avaient déjà été portées.

Monsieur le Président, 5,592 millions de dollars du Budget 2008-2009 serviront à poursuivre les travaux entrepris en vue de remplacer le Centre correctionnel de Whitehorse. Ces fonds seront utilisés entre autres pour compléter la phase de conception et élaborer le plan de travail pour la phase de mise en œuvre. Ensuite, la préparation du chantier pourra commencer et certains contrats seront octroyés.

Pendant que les travaux se poursuivent au nouveau centre correctionnel, le ministère de la Justice continue la mise en œuvre de son Plan stratégique sur la restructuration des services correctionnels. Un nouveau type de programme à l'intention des délinquants a été établi et sera mis en œuvre, de même que d'autres programmes à l'intention des détenus.

Le ministère de la Justice s'efforce d'atteindre son objectif, soit de mettre au point le meilleur système correctionnel au Canada.

Parmi les autres projets d'envergure, comptons la révision de la *Loi sur les services correctionnels* en vue de la moderniser de manière à ce que le système correctionnel soit axé sur la guérison et la responsabilisation des contrevenants, ainsi que sur leur prise en charge personnelle. L'équipe de consultation travaille de concert avec ses partenaires du Conseil des Premières nations du Yukon et de la nation Kaska afin de consulter les Yukonnais et les Yukonnaises et de leur permettre d'exprimer leurs idées au sujet de la *Loi sur les services correctionnels*. Les consultations ont débuté en novembre 2007 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2008, moment où on prévoit déposer le projet de loi devant l'Assemblée législative.

Le ministère de la Justice travaille actuellement en partenariat avec deux premières nations du Yukon à l'élaboration de deux initiatives par l'intermédiaire du fonds de la Stratégie pour le Nord.

La première initiative comprend une étude de faisabilité portant sur les ressources thérapeutiques communautaires auprès de la Première nation des Kwanlin Dun. Ce projet s'inscrit à la fois dans le cadre du Plan stratégique sur la restructuration des services correctionnels et de la planification du nouveau centre correctionnel. La Première nation des Kwanlin Dun et notre gouvernement entreprendront une étude de 150 000 $, dont 100 000 $ proviendront du présent budget. Cette étude aura pour but de déterminer la faisabilité d'un camp thérapeutique axé sur la nature à titre de ressource à l'intention des clients du Centre correctionnel de Whitehorse ainsi que d'autres clients potentiels.

La deuxième initiative implique la Première nation de Carcross/Tagish, en partenariat avec le ministère de la Justice et le Southern Lakes Justice Committee. Il s'agit d'un projet pilote de trois ans visant à redéfinir la manière dont la justice est administrée à Carcross en se fondant sur la recherche et l'élaboration de politique. Le projet a pour but de fournir à la collectivité de Carcross un plan pour l'administration de la justice qui pourrait éventuellement être mis en application dans d'autres collectivités yukonnaises.

Monsieur le Président, les fonds affectés à ce projet sont de 479 000 $ en trois ans, dont 151 000 $ en 2008-2009.

Le Conseil exécutif lancera prochainement, par l'intermédiaire du Secrétariat à la jeunesse, une campagne de sensibilisation publique dont le but est de retarder le plus possible la consommation d'alcool chez les jeunes. Cette campagne, une des nombreuses mesures proposées dans le Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, a pour objectif de réduire le taux de dépendance à l'alcool dans nos collectivités. Elle vise aussi à informer les jeunes et leurs parents ou tuteurs des risques de développer une dépendance et des dangers liés à la consommation précoce d'alcool.

Plusieurs programmes de financement à l'intention de la jeunesse yukonnaise déjà en existence seront maintenus au cours de l'exercice 2008-2009, entre autres :

- 200 000 $ seront affectés aux programmes jeunesse dans les collectivités, par l'intermédiaire de Crime Prevention Yukon;
- 330 000 $ seront répartis entre trois groupes jeunesse de Whitehorse : Bringing Youth Towards Equality (BYTE), Youth of Today Society (YOTS), et le Whitehorse Boys and Girls Club;
- 25 000 $ iront au groupe jeunesse francophone Comité Espoir Jeunesse;
- 102 000 $ seront alloués au Fonds d'investissement pour les jeunes.

Monsieur le Président, le mandat du Bureau de promotion des intérêts de la femme consiste à promouvoir l'égalité sociale, économique et juridique des femmes dans le Nord. Cette année, le Bureau a concentré ses efforts sur la promotion de l'égalité des femmes autochtones et l'augmentation des possibilités de logement abordable à l'intention des familles monoparentales.

Monsieur le Président, dans la foulée du Sommet national des femmes autochtones qui a eu lieu en juin dernier à Corner Brook, à Terre-Neuve, le Bureau de promotion des intérêts de la femme et le Conseil consultatif sur les questions touchant les intérêts de la femme (YACWI) ont organisé conjointement deux sommets des femmes autochtones, l'un au centre communautaire de Watson Lake, les 16 et 17 novembre 2007, et l'autre à Whitehorse, du 22 au 24 novembre 2007.

Les objectifs de ces deux sommets étaient de communiquer les résultats du Sommet national des femmes autochtones aux femmes autochtones du Yukon — par l'entremise de Beverly Jacobs, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada — et de déterminer quelles sont les priorités du Yukon en ce qui a trait à la promotion de l'égalité des femmes autochtones dans le Nord. Ces sommets ont permis de rassembler 200 femmes autochtones, ministres et chefs des premières nations afin de discuter de sujets tels que le leadership, l'éducation et le mieux-être. Le message le plus important à retenir de ces deux sommets porte sur la nécessité de faire des gestes concrets. Nous travaillons maintenant de concert avec le Conseil des Premières nations du Yukon et les ministères de notre gouvernement afin de déterminer les prochaines mesures à prendre pour promouvoir l'égalité des femmes autochtones.

Le Bureau de promotion des intérêts de la femme, en partenariat avec la Société d'habitation du Yukon, entreprend le projet d'envergure de créer un complexe d'habitation d'un maximum de 30 logements afin de répondre aux besoins essentiels des familles monoparentales, en particulier ceux des mères monoparentales, qui composent la majeure partie de la liste d'attente de la Société d'habitation.

L'accès à des logements abordables contribue à diminuer la violence à l'égard des femmes, ce qui constitue une des principales priorités de notre gouvernement. Parce qu'il contribue au mieux-être économique des familles et des enfants, l'accès à des logements abordables est également un facteur déterminant dans la lutte pour l'égalité des femmes et des filles.

Grâce à cette nouvelle initiative, nous contribuerons à combler le manque qui existe actuellement en ce qui a trait à des logements sûrs et abordables à l'intention des familles monoparentales dans le besoin et celles victimes de violence.

La Société d'habitation du Yukon a affecté une somme de 960 000 $ à la mise en œuvre de ce projet dans le Budget 2008-2009.

Le Bureau de promotion des intérêts de la femme lance une nouvelle initiative en partenariat avec le Conseil des Premières nations du Yukon, soit de réaliser une étude de faisabilité en vue de la création d'un refuge d'urgence pour les femmes à Whitehorse.

L'étude servira à déterminer les diverses options en ce qui concerne le type de refuge qui pourrait convenir aux femmes sans abri et à élaborer des stratégies afin de mieux cerner l'ampleur du problème au Yukon.

L'étude de faisabilité portera une attention particulière aux besoins des femmes autochtones et tiendra compte des différences culturelles dans la conception de l'établissement et des programmes.

Monsieur le Président, dans le cadre de la campagne à long terme d'information publique sur la violence envers les femmes et les enfants, le Bureau de promotion des intérêts de la femme et le ministère de la Justice produiront deux vidéos éducatives accompagnées d'un manuel de formation.

Ces vidéos éducatives sont adaptées à la réalité yukonnaise et traitent des facteurs particuliers qui sont à l'origine du taux élevé de violence envers les femmes et les enfants dans le Nord. Cette initiative constitue la suite des travaux entrepris au cours des trois dernières années en partenariat avec les 17 organismes et ministères formant le Circle of Respect and Equality (CORE) afin de lutter contre la violence envers les femmes et les enfants.

Monsieur le Président, afin de répondre au besoin exprimé par plusieurs regroupements de femmes en ce qui a trait à la nécessité d'un financement plus stable, nous avons créé en 2007 le Fonds de promotion de l'égalité de la femme.

Le Bureau de promotion des intérêts de la femme administre un fonds de 175 000 $ servant à financer pendant trois ans des projets communautaires innovateurs.

Le Fonds de promotion de l'égalité de la femme vise quatre objectifs : appuyer l'offre de programmes et services directs à l'intention des femmes, favoriser l'égalité de la femme par la recherche et l'élaboration de politiques, appuyer des initiatives qui encouragent les activités de sensibilisation, d'éducation et d'action sociale pour résoudre les problèmes touchant l'égalité des femmes, et appuyer le développement et le renforcement des capacités au sein des organismes de femmes afin de privilégier l'égalité des femmes.

À ce jour, sept organismes ont bénéficié de fonds issus de cette initiative : la Liard Aboriginal Women's Society, le Whitehorse Aboriginal Women's Circle, Les EssentiELLES, l'organisme Yukon Women in Trades and Technology, le Centre des femmes Victoria-Faulkner, le Conseil yukonnais de la condition de la femme et la Commission des droits de la personne du Yukon.

Monsieur le Président, le Bureau de promotion des intérêts de la femme mène actuellement, en partenariat avec le ministère de la Justice, un projet de recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie chez les femmes yukonnaises.

Un sondage a été mené auprès de 300 employés du gouvernement du Yukon dans le but de déterminer quelles sont les pratiques exemplaires en ce qui a trait au traitement des filles et femmes aux prises avec l'alcoolisme ou la toxicomanie et d'analyser les politiques, programmes et services existants en vue des les améliorer. De plus, le projet de recherche permettra de déterminer les besoins en matière de formation et de développement en ce qui concerne le travail auprès des femmes et des filles qui ont un problème d'alcool ou de toxicomanie. Les données recueillies à l'occasion du sondage serviront à formuler des recommandations et à déterminer les mesures à prendre en ce qui a trait aux pratiques exemplaires dans le domaine des dépendances chez les femmes.

Monsieur le Président, en 2007-2008, la Société d'habitation du Yukon a affecté 400 000 $ à l'aménagement de trois appartements supplémentaires au rez-de-chaussée du nouveau centre pour personnes âgées de Haines Junction. Des mesures seront également prises en vue d'aménager une salle commune où les personnes âgées de cette localité pourront se rencontrer.

La Société d'habitation du Yukon consacre 1 million de dollars du Budget 2008-2009 au Programme d'aide aux victimes des inondations de 2007.

À ce jour, 58 propriétaires ont présenté une demande d'aide. La Société d'habitation du Yukon s'attend à ce que la plupart des travaux de réparation et d'amélioration soient entrepris en 2008-2009.

Monsieur le Président, 249 000 $ avaient été alloués en 2007-2008 et un montant supplémentaire de 514 000 $ sera accordé en 2008-2009 pour permettre à la Société d'habitation du Yukon de mettre en œuvre six programmes d'économie d'énergie, y compris des programmes de subventions et de prêts mis en place en 2007.

Le nombre de demandes présentées dans le cadre du Programme de réparation de maison a augmenté de 20 %.

Monsieur le Président, le ministère des Services aux collectivités joue un rôle essentiel dans l'amélioration des services et infrastructures communautaires afin d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les Yukonnais et Yukonnaises.

Lors de la séance de l'automne 2007, l'Assemblée législative a approuvé des modifications à la *Loi sur les finances municipales et les subventions aux agglomérations*. Ces modifications prévoient entre autres une augmentation du Fonds général d'aide financière aux municipalités chaque année pour les cinq prochaines années, à compter du 1er avril 2008.

Le 1er avril de cette année, le montant total des contributions du Fonds général d'aide financière aux municipalités à l'égard des collectivités yukonnaises passera de 12,538 millions de dollars à 13,346 millions de dollars.

Cela représente une augmentation de 808 000 $ par rapport à l'an dernier et le montant total de l'aide sera augmenté du même montant chaque année pour les quatre prochaines années.

D'ici 2012, le Fonds général d'aide financière aux municipalités aura connu une augmentation de 16,578 millions de dollars.

À la suite de la tournée des collectivités qui a eu lieu à l'automne 2007, notre gouvernement a créé un fonds d'infrastructure rural ponctuel afin de répondre immédiatement aux besoins en immobilisations des collectivités rurales du Yukon.

Le ministère des Services aux collectivités a reçu les propositions et entendu les priorités des collectivités rurales en ce qui concerne les services de compétence municipale tels que l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, l'enlèvement des déchets et la gestion des situations d'urgence.

Le Fonds a été réparti comme suit :

- Faro : 229 000 $
- Haines Junction : 130 000 $
- Mayo : 100 000 $
- Watson Lake : 458 000 $
- Teslin : 100 000 $
- Localités non constituées en municipalités : 483 000 $

Au total, le Fonds s'élève à 1,5 million de dollars, dont une somme de 250 000 $ qui a déjà été allouée en 2007-2008; il reste donc un montant de 1,25 million de dollars à distribuer en 2008-2009.

Monsieur le Président, notre gouvernement s'est engagé à renforcer la gouvernance municipale dans le territoire.

Dans ce but, des consultations sont en cours en vue d'apporter des modifications à la *Loi sur les municipalités*. Ces modifications pourraient entre autres :

- allonger la durée du mandat et la période de disqualification des conseillers municipaux;
- permettre aux conseils municipaux d'investir dans des valeurs mobilières ayant reçu la plus haute cote octroyée par au moins un organisme reconnu d'évaluation de valeurs mobilières;
- améliorer les procédures comptables et permettre aux élus des administrations municipales d'offrir des programmes fondés sur le recouvrement des coûts;
- donner suite à certaines des préoccupations exprimées relativement au processus référendaire;
- régler certains autres problèmes d'ordre général en vue d'une meilleure application de la loi et d'une meilleure gouvernance municipale au Yukon.

Le ministère des Services aux collectivités, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales, a modernisé les services volontaires d'intervention en cas d'urgence au Yukon.

Ces services, fournis par des volontaires, comprennent maintenant des services médicaux d'urgence, des programmes de pompiers volontaires, des services de gestion des mesures d'urgence et des services de recherche et sauvetage.

En 2007-2008, quatre ambulanciers paramédicaux (soins primaires) ont été embauchés pour augmenter le personnel et alléger le fardeau des volontaires des services médicaux d'urgence de Dawson et de Watson Lake. On prévoit également embaucher du personnel de soutien et de formation afin de répondre aux besoins de tous les services d'intervention d'urgence.

En 2008-2009, le ministère des Services aux collectivités examinera la possibilité d'étendre le service 911 à d'autres collectivités yukonnaises. Notre objectif est de rendre ce système plus simple à utiliser et plus efficace à la fois pour les répartiteurs et pour les intervenants des services d'urgence.

Notre gouvernement examine également les installations abritant les services d'urgence dans les collectivités rurales dans le but de planifier leur modernisation, au besoin. Les services ambulanciers de Dawson et de Watson Lake ont besoin de nouvelles installations, y compris des bureaux et des salles de classe.

Parallèlement, le ministère des Services aux collectivités est en train d'établir des normes pour l'équipement destiné aux Services médicaux d'urgence. Les ambulances d'il y a vingt ans sont désuètes et doivent être remplacées par de l'équipement plus moderne et plus fiable.

Au cours des cinq dernières années, notre gouvernement a ajouté à son parc automobile de nouveaux camions d'incendie et de nouvelles ambulances.

Dans le Budget 2008-2009, on prévoit l'achat de deux ambulances et d'un camion d'incendie à l'intention des collectivités rurales du Yukon.

Le transfert des Services médicaux d'urgence du ministère de la Santé et des Affaires sociales à la Direction des services de protection du ministère des Services aux collectivités, à la fin de l'année dernière, a favorisé l'intégration des divers services d'intervention d'urgence en une seule direction qui comprend maintenant l'Organisation des mesures d'urgence, Gestion des feux de forêt, le Bureau du commissaire aux incendies, le service de recherche et de sauvetage de même que les Services médicaux d'urgence.

« Appuyer les sports et les loisirs », c'est un autre de nos engagements électoraux, et le ministère des Services aux collectivités est chargé de le concrétiser.

Services aux collectivités, Santé et Affaires sociales et l'Agence de la santé publique du Canada ont signé une entente de contribution de deux ans pour permettre à la Recreation and Parks Association de promouvoir et d'appuyer l'élaboration de programmes visant à encourager l'activité physique et l'alimentation saine dans toutes les collectivités du Yukon.

Monsieur le Président, 93 000 $ du Budget 2007-2008 ont été investis dans la coordination du programme *Vie active* dans les collectivités rurales ainsi que dans des programmes tels que *Écoles yukonnaises actives*, le défi de la *Marche qui battra le record mondial*, le programme de marche *On the Right Path*, et les programmes *Healthy Workplaces* et *Active Script*.

En 2008-2009, une nouvelle composante sera ajoutée à ces programmes et s'intitulera « Health on the Move ».

Nous avons également renouvelé l'accord bilatéral sur le sport à l'intention des Autochtones conclu entre Patrimoine canadien et la Direction des sports et des loisirs. Cet accord fait suite à l'initiative bilatérale entreprise de 2003-2004 à 2006-2007. La présente initiative se poursuivra jusqu'en 2009-2010 grâce à des fonds provenant de Sport Canada et destinés au perfectionnement des athlètes et des entraîneurs, aux salaires des entraîneurs professionnels, aux frais de déplacement pour les athlètes des collectivités rurales et à l'augmentation du soutien offert aux athlètes d'élite. Monsieur le Président, notre gouvernement investit annuellement 417 000 $ en 2008-2009 et en 2009-2010, tandis que le Canada verse 262 000 $ annuellement pour la période allant de 2007-2008 à 2009-2010.

Cette année, le Yukon enverra sa plus grande équipe à ce jour aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord à Cowichan, C.-B., c'est-à-dire 160 athlètes, entraîneurs et membres du personnel de soutien.

Les Jeux se tiendront du 2 au 10 août et plus de 4 500 jeunes athlètes de moins de 19 ans y participeront. Le Yukon participera à neuf épreuves sportives et plus de la moitié des membres de l'Équipe Yukon proviennent des collectivités rurales.

Monsieur le Président, la promotion des arts et de la culture constitue un autre de nos engagements électoraux, tout aussi important, qui vise à promouvoir une meilleure qualité de vie.

Monsieur le Président, selon les derniers chiffres de Statistique Canada, le Yukon jouit du financement par habitant le plus élevé au Canada en ce qui a trait aux arts et à la culture, soit 400 $ par personne. Cela démontre, Monsieur le Président, à quel point ce secteur est important pour notre gouvernement.

Le ministère du Tourisme et de la Culture a très bien su respecter son engagement.

Le financement destiné aux musées, aux centres d'interprétation et aux centres culturels et du patrimoine des premières nations est passé de 546 000 $ en 2001-2002 à plus de 1,3 million de dollars en 2007-2008.

À l'heure actuelle, le ministère du Tourisme et de la Culture dispose d'une somme de 963 000 $ allouée aux dépenses de fonctionnement et d'entretien et d'une somme additionnelle de 350 000 $ disponible par l'intermédiaire des programmes d'immobilisations.

Cette augmentation tient compte de l'ajout de 9 nouveaux organismes culturels/ patrimoniaux, portant ainsi à 17 le nombre total d'organismes bénéficiant d'une subvention, en sus de l'aide financière déjà accordée aux musées existants.

En 2006-2007, un montant de 200 000 $ de plus en immobilisations a été affecté au Programme d'aide aux projets spéciaux afin d'aider financièrement les musées à réaliser des projets spéciaux tels que des projets d'inventaire et de catalogage, des activités de marketing communes ainsi que des projets visant à générer des recettes.

En 2007-2008, en réponse à l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'entretien, 90 000 $ des fonds pour les dépenses en capital ont été transférés afin de porter le montant total des fonds de fonctionnement et d'entretien à 240 000 $.

Les fonds alloués au Centre des arts du Yukon ont été augmentés de 75 000 $ pour atteindre un total de 724 000 $ par année. Cette augmentation s'ajoute à l'augmentation de 50 000 $ déjà accordée par notre gouvernement en 2005-2006.

Le Centre des arts du Yukon a accueilli son nouveau directeur général, Al Cushing, qui est entré en poste le 3 mars 2008, et notre gouvernement sera heureux de collaborer avec lui et avec le conseil d'administration en vue de développer et de promouvoir davantage le secteur des arts au Yukon.

Monsieur le Président, l'augmentation de 568 000 $ annoncée en 2007 pour le financement des arts servira à appuyer trois principales initiatives :

1. majoration des fonds de programmation destinés aux organismes artistiques reconnus, aux artistes de la relève et aux collectivités;
2. l'expansion du programme Artistes à l'école
3. la création d'un nouveau Fonds d'aide à la tournée.

De plus, l'aide accordée à la Dawson City Arts Society, dont le mandat est de créer un environnement propice à l'épanouissement des arts, a également été majorée afin d'aider l'organisme à couvrir une partie de ses frais de fonctionnement.

Le fonds de la Stratégie pour le Nord servira à financer plusieurs projets culturels importants et intéressants. Par exemple, le Conseil des Tlingits de Teslin recevra 144 000 $ pour la réalisation d'un projet de diffusion des archives relatives à cette communauté qui mettra à contribution les Archives du Yukon.

Dans le cadre de ce projet, le matériel des archives de même que les documents relatifs aux ententes sur les revendications territoriales et à celles sur l'autonomie gouvernementale serviront à raconter les histoires et les traditions de cette première nation.

Le projet comprend des copies d'archives sous divers formats, y compris des documents écrits, des enregistrements vidéos et sonores, des photographies, des cartes, des microfilms, des dossiers électroniques et des publications.

Le gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in et nous-mêmes avons utilisé le fonds de la Stratégie pour le Nord pour améliorer l'accès au lieu historique de Forty Mile et ainsi permettre sa mise en valeur en tant que l'un des principaux attraits culturels et patrimoniaux de la région nord du Klondike.

Le plan de gestion du site a été élaboré de concert par les deux gouvernements et a reçu l'approbation finale des deux parties lors d'une cérémonie tenue sur place en 2006.

Le lieu historique de Forty Mile a été créé en vertu de l'entente définitive sur les revendications territoriales. Il est situé à l'embouchure de la rivière Forty Mile, à l'endroit où elle se jette dans le fleuve Yukon, au nord de Dawson, tout près de la frontière de l'Alaska.

Les Hän utilisaient autrefois l'endroit pour intercepter les caribous en migration et, le printemps venu, pour pêcher l'ombre arctique. C'est également l'endroit où la culture hän a été pour la première fois exposée à l'influence européenne et surtout, transformée par elle.

Ce fut le premier village non autochtone d'importance au Yukon, établi par suite du détournement des intérêts commerciaux envers la fourrure au profit de l'or et de l'établissement sur place de représentants de l'autorité du gouvernement canadien.

L'affirmation de la souveraineté canadienne au Yukon a permis de rétablir la loi et l'ordre dans le contexte de la ruée vers l'or et a préparé le terrain pour l'éventuelle création du Yukon à titre de territoire canadien distinct.

George Carmacks, Skookum Jim et Dawson Charlie ont tous enregistré leur concession à Forty Mile.

Monsieur le Président, 175 000 $ du Budget 2008-2009 seront investis dans ce projet, de même qu'un montant supplémentaire de 50 000 $ en 2009-2010 pour financer, entre autres, l'amélioration de l'accès routier à partir du chemin de Clinton Creek ainsi que des travaux de mise en valeur de ce lieu historique yukonnais des plus importants.

II. LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Monsieur le Président, la protection et la conservation de l'environnement constituent le deuxième principal pilier de notre programme électoral de 2006.

Le Plan d'action sur le changement climatique donnera une direction claire à notre gouvernement en ce qui a trait aux mesures à adopter face au changement climatique.

Le Plan d'action s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie sur le changement climatique du gouvernement du Yukon annoncée à l'automne 2006 et par laquelle notre gouvernement s'était engagé à élaborer un Plan d'action dans les deux années à venir.

Le ministère de l'Environnement prévoit participer activement à l'élaboration de solutions qui nous permettront de nous adapter aux effets du changement climatique.

Les Yukonnais et les Yukonnaises auront l'occasion de se prononcer sur les mesures qui devraient être prises, selon eux.

Le 12 février 2008, plus de 80 délégués de partout au Yukon et d'ailleurs au Canada ont participé à un symposium dans le but de déterminer les étapes suivantes devant mener à la création du Centre d'excellence nordique de la recherche au Yukon.

L'établissement d'un centre de recherche joue un rôle clé dans nos efforts pour nous adapter aux effets du changement climatique sur notre environnement, nos collectivités et les gens qui y habitent. Le symposium d'une journée était la première rencontre de cette envergure où des représentants d'universités, des gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux, des gouvernements des premières nations et du Collège du Yukon ont pu formuler des recommandations quant à la manière de créer et de gérer le centre proposé.

Parmi les participants venus d'ailleurs au pays, mentionnons entre autres des représentants des universités du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique; des ministères de l'Environnement fédéral, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest; de la Commission canadienne des affaires polaires et de l'Année polaire internationale.

Monsieur le Président, le 29 février 2008, notre gouvernement a renouvelé l'accord intergouvernemental Alaska-Yukon, qui mentionnait pour la première fois le changement climatique.

À la suite de la signature de cet accord, une délégation du Yukon a rencontré l'Alaska Climate Change Cabinet Sub-Committee, un sous-comité créé en septembre dernier par la gouverneure, M^me^ Palin, afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie sur le changement climatique en Alaska.

Les deux gouvernements se disent intéressés à collaborer en ce qui concerne la question de l'adaptation au changement climatique.

Monsieur le Président, le ministère de l'Environnement alloue 153 000 $ du Budget 2008-2009 à la poursuite du projet de trois ans entrepris en collaboration avec le Yukon River Inter-tribal Watershed Council en vue de déterminer les effets du changement climatique sur le fleuve Yukon.

Notre gouvernement investit également 200 000 $ du Budget 2008-2009 dans la poursuite d'un projet de recherche et de développement de cinq ans sur l'adaptation au changement climatique dans les collectivités yukonnaises.

Ce projet comprend la participation de l'Année polaire internationale, du Northern Climate Exchange, de la Ryerson University, de la University of Victoria et de la University of British Columbia.

Monsieur le Président, le fonds de la Stratégie pour le Nord, par l'intermédiaire du ministère du Développement économique, affecte 755 900 $ à l'élaboration d'un plan d'affaires prêt à l'investissement ainsi qu'à la mise en œuvre de projets visant la présentation et la promotion du concept d'un centre d'innovation axé sur le climat froid.

Le ministère de l'Environnement continue de procéder au recensement de la faune aquatique et terrestre et des habitats fauniques. Pour pouvoir prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, il faut des données à jour sur les ressources fauniques et aquatiques de même que sur les habitats convenables disponibles.

L'an dernier, le ministère de l'Environnement a élargi son programme de recensement grâce à l'octroi d'une somme de 1,25 million de dollars à laquelle une somme de 505 000 $ sera ajoutée cette année. Cet argent frais servira à la collecte de données sur la faune et les habitats du Yukon.

La protection et la conservation de la harde de caribous de la Porcupine demeurent une préoccupation d'importance capitale pour notre gouvernement. En raison des mauvaises conditions météorologiques et des habitudes migratoires de la harde, il nous a été impossible d'obtenir des données à jour sur le nombre de bêtes qui la composent. Nous tenterons notre chance une nouvelle fois cette année. Lors de notre dernière rencontre, la gouverneure de l'État de l'Alaska, M^me^ Palin, a exprimé son intérêt à prendre part à notre Stratégie de gestion des prises en vue de la protection et de la conservation de la harde. Notre gouvernement continue de verser 50 000 $ au gouvernement des Gwitchin Vuntut afin d'appuyer ses efforts de lobbying en lien avec l'Arctic National Wildlife Refuge et les impacts possibles sur la harde de caribous de la Porcupine.

Le ministère de l'Environnement a aussi mis sur pied un programme d'information et d'éducation à l'intention des résidents et des visiteurs sur les mesures à adopter pour éviter que les animaux sauvages ne nuisent aux activités récréatives ou n'occasionnent des dommages matériels.

Afin de respecter ses engagements en vertu des ententes définitives des premières nations des Kwanlin Dun et de Carcross/Tagish, notre gouvernement a mis sur pied le Comité de la faune des lacs du Sud. Ce comité est formé de membres de six premières nations, du gouvernement du Yukon, du gouvernement de la Colombie-Britannique et du Service canadien de la faune.

Le ministère de l'Environnement maintient son programme d'agents des parcs, qui s'est avéré utile pour encourager les familles à fréquenter de nouveau les terrains de camping et les aires de fréquentation diurnes afin de profiter de la nature sauvage du Yukon.

La construction du centre d'information touristique du parc Tombstone se poursuit. Les travaux ont commencé en juillet 2007. La charpente a été terminée et le bâtiment a été hivernisé en novembre. La construction reprendra en mars et la fin des travaux est prévue pour le mois de juillet 2008. Ce bâtiment de pointe, qui abritera le centre d'information touristique, a été conçu de manière à minimiser les impacts sur l'environnement. Il servira de catalyseur économique et les visiteurs y seront encouragés à visiter la région et à prolonger leur séjour.

Le centre d'information touristique du parc Tombstone est le fruit de la collaboration entre le gouvernement du Yukon, les Tr'ondëk Hwëch'in et Holland America.

Monsieur le Président, en réponse aux préoccupations soulevées par le Bureau de la vérificatrice générale, 428 000 $ du Budget 2008-2009 serviront à préciser et à évaluer les obligations environnementales touchant cinquante-cinq propriétés appartenant au gouvernement du Yukon, en vue d'une éventuelle décontamination des sites contaminés situés sur des terres administrées par le gouvernement du Yukon.

Notre gouvernement s'est engagé à encourager le recyclage. Un projet pilote mis sur pied par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique a remporté un franc succès en permettant de recycler 33 tonnes de matériel qui se serait normalement retrouvé au site d'enfouissement des déchets.

La Commission de la fonction publique investit 75 000 $ afin de faire de ce projet un programme permanent. Le programme emploie des personnes handicapées par l'intermédiaire du Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines, en partenariat avec Raven Recycling et le programme d'aide à l'emploi Challenge Community Vocational Alternatives.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources offre bon nombre de programmes visant à promouvoir l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable par l'intermédiaire du Centre des solutions énergétiques, notamment le programme d'échange de lumières de Noël, les journées d'analyse des émissions des véhicules, le programme de remise à l'achat d'appareils électroménagers et d'appareils de chauffage à l'intention des résidents de Watson Lake.

III. PROMOTION DE L'ÉCONOMIE PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR PRIVÉ ROBUSTE ET DIVERSIFIÉ

Monsieur le Président, l'activité minière et le tourisme constituent les fondements de l'économie yukonnaise.

Un communiqué publié par Statistique Canada le 27 février 2008 concernant les perspectives d'investissements publics et privés montre que les perspectives de dépenses d'investissement en 2008 au Yukon présentent une variation prévue de 15,1 % à la hausse par rapport aux dépenses réelles provisoires de 2007. Il y a eu une augmentation de 13,2 % des dépenses en immobilisations si l'on compare les dépenses réelles de 2006 aux dépenses réelles provisoires de 2007. L'augmentation prévue de 15,1 % au Yukon représente la quatrième en importance au Canada en ce qui concerne la croissance prévue pour 2008.

Les dépenses totales prévues en immobilisations au Yukon en 2008 sont de l'ordre de 739,4 millions de dollars, soit 551,6 millions en construction et 187,8 millions en matériel et outillage.

Alors que les dépenses en immobilisations faites par le gouvernement du Yukon sont à la baisse, les dépenses en immobilisations du secteur privé augmentent.

Cela est de très bon augure pour le développement de l'économie dans le secteur privé au Yukon.

On prévoit que la valeur des activités d'exploration et d'exploitation minières en 2007 atteindra 140 millions de dollars, surpassant largement l'année record que le territoire a connue en 2006.

Le Yukon se place au premier rang au Canada pour ce qui est du taux de croissance des dépenses totales liées à l'exploration.

Au cours des sept dernières années, les niveaux d'activités d'exploration minière au Yukon ont plus que décuplé, faisant passer les investissements de 8 millions de dollars en 2000 à un chiffre estimé de 140 millions de dollars pour 2007.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en sa qualité de responsable des terres et des ressources du territoire, occupe une place de premier rang dans la mise en valeur des ressources.

Énergie, Mines et Ressources achève en ce moment une série de consultations sur l'administration des concessions minières et sur les modifications au régime de redevances prévu dans la *Loi sur l'extraction du quartz*, qui revêtent une si grande importance pour l'industrie minière, de même que des modifications à la *Loi sur les privilèges miniers*, en collaboration avec le ministère des Services aux collectivités.

Il y a eu reprise des activités d'exploitation minière en roche dure à la mine de Minto, exploitée par la société Sherwood Copper.

La mine de Minto a reçu les permis nécessaires et une ligne de transport d'énergie pour alimenter la mine est actuellement en construction.

Monsieur le Président, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources alloue 329 000 $ dans le Budget 2008-2009 pour la mise en œuvre du nouveau régime de réglementation des placers.

L'exploitation des placers a toujours constitué la pierre d'assise de l'économie yukonnaise depuis l'époque de la ruée vers l'or du Klondike.

Le nouveau régime de réglementation des placers s'appliquera aux activités d'extraction d'or placérien durant la saison d'exploitation 2008; il a été conçu afin de reconnaître l'importance d'une industrie d'exploitation des placers durable pour le Yukon ainsi que l'importance de la conservation et de la protection du poisson et de son habitat.

Le processus décisionnel en matière de gestion des risques et la gestion adaptative sont des éléments clés de ce nouveau régime, fondé sur des recherches scientifiques et intégrant l'expérience locale et les connaissances traditionnelles.

Le programme actuel d'autorisation d'exploitation des placers du Yukon sera remplacé par une série d'autorisations d'exploitation de placers délivrées en fonction de bassins hydrologiques distincts, conformément au régime de gestion de l'habitat du poisson.

Le Secrétariat à l'industrie des placers dirigera la mise en œuvre du nouveau régime.

La mise en place du nouveau régime s'échelonnera sur plusieurs années et un certain nombre d'organismes privés et gouvernementaux y joueront un rôle important.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est également responsable des ressources énergétiques, de la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières, de la foresterie, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'aliénation de terres.

Le Ministère élabore actuellement la première Stratégie énergétique globale du Yukon, en consultation avec les parties intéressées, le public et d'autres gouvernements.

La stratégie traitera des questions de production d'énergie et d'approvisionnement au Yukon, de même que de la gestion, la consommation, l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie.

En 2007, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a effectué deux examens de demandes de droits d'exploration pétrolière et gazière et a délivré des droits d'exploration dans la plaine Eagle et le plateau Peel d'une valeur supérieure à 22 millions de dollars.

Notre gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère, déploie également de grands efforts pour revitaliser l'industrie forestière, en portant une attention particulière à la production d'énergie à partir de la biomasse et à la modernisation des mesures législatives sur les forêts du Yukon.

Au cours des deux dernières années, notre gouvernement a collaboré étroitement avec le Groupe de travail sur la législation de remplacement en matière de ressources en vue d'établir la structure d'un système approprié de gestion et d'intendance des forêts du Yukon.

Le groupe de réflexion sur l'industrie forestière et le groupe de réflexion sur les valeurs forestières ont présenté leur avis sur le régime proposé.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sollicitera l'avis du public sur le projet de loi concernant les ressources forestières et acceptera les commentaires jusqu'à la fin d'avril 2008.

Le Ministère doit aussi veiller à l'aménagement de terres agricoles. Il a procédé au lotissement d'un terrain situé à 10 kilomètres à l'est de Haines Junction en 15 parcelles agricoles. Les quatre premières parcelles ont été vendues par tirage en octobre et quatre autres parcelles seront offertes au début du printemps 2008.

Notre gouvernement a travaillé de concert avec le Conseil des Tlingits de Teslin en vue d'aménager des terrains résidentiels et à vocation récréative en milieu rural dans la région de Teslin.

Un comité directeur formé de hauts fonctionnaires responsables des programmes d'attribution des terres des deux gouvernements a travaillé activement en vue de déterminer les modalités d'un projet d'aménagement commun dans le but d'éliminer la demande de parcelles isolées dans la région.

Le comité directeur supervise également un projet de « transfert des connaissances », grâce auquel il serait possible de transmettre de l'information aux autres premières nations quant aux possibilités d'aménagement des terres.

Énergie, Mines et Ressources collabore aussi avec la Première nation des Gwitchin Vuntut, la Commission d'aménagement du Nord du Yukon et le conseil de planification du Yukon en vue d'élaborer un plan d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon qui sera proposé aux gouvernements du Yukon et des Gwitchin Vuntut d'ici le 31 mars 2008 et qui pourrait être mis en œuvre d'ici l'hiver 2008.

Notre gouvernement, par l'intermédiaire d'Énergie, Mines et Ressources, collabore de près avec les premières nations pour en faire des partenaires actifs dans le secteur des ressources.

Mentionnons, à titre d'exemples :

- appui continu à l'Aboriginal Pipeline Coalition;
- collaboration réussie avec la Première nation de Selkirk dans la mise en valeur de la mine Minto;
- travail avec les premières nations à Teslin, à Watson Lake, à Ross River, à Dawson et à Haines Junction pour finaliser et mettre en œuvre des plans stratégiques de gestion forestière;
- travail coopératif grâce à des partenariats avec les premières nations pour mettre sur pied des plans de fermeture des sites miniers de type II de Faro et du mont Nansen.

Monsieur le Président, le tourisme est un grand moteur de la croissance économique du Yukon.

À la suite du succès de la campagne de promotion nationale, notre gouvernement a investi une somme de 750 000 $ dans une initiative intitulée Destination Yukon, en vue de promouvoir le Yukon comme destination touristique auprès des principaux marchés dans le sud du pays.

Destination Yukon assure la promotion du Yukon par l'intermédiaire de publicités multimédias, de son site Web et de publicités à la télévision. Il s'agit de la plus importante campagne publicitaire depuis les Jeux d'hiver du Canada.

Calgary, Edmonton et les régions du Grand Vancouver et du Grand Toronto sont les principaux marchés cibles.

Cette initiative de commercialisation permet aux partenaires de l'industrie touristique du Yukon de maximiser des avantages générés par la campagne de promotion nationale, et de préparer le terrain pour de nouvelles initiatives qui toucheront les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver.

Destination Yukon vise à mieux faire connaître le Yukon en tant que destination touristique de choix et à diriger les gens vers le site Web travelyukon.com, qui met en vedette des attraits typiques du Yukon, y compris le soleil de minuit et les aurores boréales. Le site travelyukon.com constitue un portail touristique central pour les consommateurs. Une partie intégrante de la stratégie interactive de 750 000 $ mise en œuvre par le ministère du Tourisme et de la Culture, ce site a été conçu de manière à ce que les utilisateurs du site qui demandent de l'information deviennent éventuellement des clients pour les organisateurs de voyages du Yukon.

La conception du site a été adaptée pour les besoins de différentes catégories de voyageurs, soit les chercheurs d'émotions fortes, les chasseurs de paysages et les explorateurs culturels, car les champs d'intérêt des voyageurs qui planifient leurs vacances varient grandement.

Le site comprend des liens vers les entreprises qui offrent des services et des produits liés au tourisme, ce qui permettra aux membres de l'industrie touristique yukonnaise et aux organisateurs de voyage de rejoindre davantage de clients potentiels.

Le secteur économique de l'Association franco-yukonnaise collaborera avec la Direction des services en français du gouvernement du Yukon pour la production de la version française complète du site.

Par le truchement de divers programmes et services, le ministère du Tourisme et de la Culture investit 5 millions de dollars chaque année pour commercialiser les services touristiques dans le monde entier.

Le Fonds coopératif de marketing en tourisme continuera à recevoir 500 000 $ afin d'appuyer les exploitants d'entreprises touristiques dans leurs propres efforts de marketing.

Monsieur le Président, notre ministre du Tourisme et de la Culture s'est rendu à Berlin au début du mois pour participer, du 4 au 6 mars, au International Tourism Bourse (ITB), le plus grand salon de tourisme au monde.

Ce salon professionnel attire plus de 180 000 visiteurs et il constitue une excellente occasion d'établir des liens avec des voyagistes, des grossistes, des détaillants et des représentants des transporteurs, dont la collaboration est essentielle à la croissance continue du Yukon comme destination de voyage.

Pendant son passage à Berlin, la ministre du Tourisme et de la Culture a annoncé la formation d'un partenariat panterritorial unique en son genre entre le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, concernant le marketing en Europe sous la bannière du Nord canadien, en vue d'attirer l'attention sur la grande diversité des produits touristiques que le Nord peut offrir.

L'annonce a été faite à l'ambassade du Canada, à Berlin, devant plus de 200 représentants de l'industrie touristique et des journalistes.

Monsieur le Président, l'accès par voie aérienne revêt une importance stratégique pour la croissance de l'industrie touristique yukonnaise.

Le nombre de visiteurs en provenance de l'Europe augmente de façon continue et a connu une augmentation de 10 % en 2007.

Le nombre de visiteurs qui arrivent au Yukon à bord des vols bihebdomadaires de Condor durant la saison estivale est aussi en constante progression, avec près de 4 700 visiteurs européens l'an dernier.

Afin de maintenir et d'accroître le nombre de visiteurs étrangers, d'importants travaux d'agrandissement de l'aérogare de Whitehorse seront entrepris au cours des dix-huit prochains mois.

Des travaux de conception détaillés visant l'agrandissement de l'aérogare sur deux étages sont en cours et on prévoit que la construction sera terminée d'ici novembre 2009.

L'agrandissement de 2 500 mètres carrés prévoit des espaces additionnels pour le contrôle de sécurité des passagers et une nouvelle salle de transit pouvant accueillir 230 passagers des vols internationaux. Un plus grand carrousel sera installé, de même qu'un ascenseur surdimensionné pour les bagages et les passagers.

Grâce à ces améliorations, l'Aéroport international de Whitehorse pourra continuer à accueillir des vols internationaux et à donner suite aux efforts continus de marketing qui sont déployés par le ministère du Tourisme et de la Culture en vue d'attirer davantage de voyageurs étrangers.

L'Aventure arctique extrême du Défi Fulda permet de mettre en vedette les paysages magnifiques et les attraits mémorables du territoire auprès des principaux marchés cibles outre-mer.

Un investissement de 150 000 $ du gouvernement du Yukon, engagé par l'intermédiaire d'un partenariat avec le fabricant de pneus allemand Fulda, sert à soutenir la participation des médias électroniques et imprimés.

Cette couverture médiatique partout en Europe aurait une valeur estimative de 3,25 millions d'euros en publicité pour le Yukon.

Le Défi Fulda est important pour le secteur privé partout dans le territoire. Le fabricant de pneus estime qu'il a déboursé environ 1 million de dollars cette année en dépenses liées à la location d'équipement, au transport, à la vente d'aliments et de boissons, à l'hébergement, à l'organisation des activités et à d'autres services.

Le ministère du Tourisme et de la Culture a entamé avec des représentants de Fulda des discussions portant sur de futurs partenariats, notamment la conclusion d'un protocole d'entente entre Fulda Reifen et Tourisme Yukon afin de commercialiser et de promouvoir le Défi Fulda.

Monsieur le Président, il importe de souligner que les Européens germanophones représentent le plus grand marché touristique outre-mer pour le Yukon; en effet, près de 10 000 Allemands visitent le territoire chaque année, ce qui génère des retombées économiques d'environ 8,5 millions de dollars.

À la suite du succès récolté l'été dernier par le projet pilote d'utilisation de l'ancienne caserne de pompiers, le gouvernement du Yukon poursuivra son partenariat avec la Chambre de commerce de Whitehorse et le Centre des arts du Yukon pour offrir de nouveau des activités artistiques dans cet édifice en 2008.

L'utilisation future de l'ancienne caserne de pompiers en tant que lieu à vocation culturelle viendra compléter d'autres initiatives de développement du secteur riverain de Whitehorse.

Mentionnons au nombre de ces initiatives l'agrandissement du Musée MacBride, le prolongement de la ligne de tramway jusqu'à la station Spook Creek, la restauration de la remise à locomotives, et une subvention de 18 millions de dollars du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique pour la réalisation de projets déterminés par la ville de Whitehorse, la Première nation des Kwanlin Dun, le Conseil des Ta'an Kwach'an et le gouvernement du Yukon.

Monsieur le Président, le secteur riverain de Carcross recevra aussi notre attention, par l'intermédiaire de l'initiative Destination Carcross. Un financement supplémentaire de 180 000 $ servira à rénover le Centre d'information touristique de Carcross, où le local des installations mécaniques sera déplacé dans une nouvelle salle au rez-de-chaussée et un nouveau système d'eau potable sera installé.

Monsieur le Président, le réseau routier du Yukon et les ouvrages qui s'y rapportent sont des éléments cruciaux du développement de l'économie du Yukon. Le ministère de la Voirie et des Travaux publics est responsable de l'entretien et de l'amélioration du réseau routier et du système de communications du territoire. À cet égard, le projet Shakwak a généré d'importantes retombées positives dans le territoire. À la signature récente de l'accord intergouvernemental Alaska-Yukon à Anchorage, le 29 février dernier, notre gouvernement et l'État de l'Alaska ont convenu d'exercer des pressions communes auprès du gouvernement des États-Unis en ce qui concerne le prolongement du projet Shakwak, qui doit se terminer en 2009.

Les dépenses prévues pour le projet Shakwak pendant le présent exercice comprennent :

- 3 millions de dollars pour la construction du pont de la rivière Slims au kilomètre 1705. Les travaux de conception et le processus de délivrance de permis sont en cours pour la construction d'une nouvelle structure qui remplacera le pont actuel de la rivière Slims et les travaux de construction devraient être réalisés en 2009.
- 11 millions de dollars pour la reconstruction du pont de la rivière Duke au kilomètre 1768. Un pont de contournement sera ouvert vers la fin de mars pour faciliter la circulation durant les travaux. Plusieurs contrats ont déjà été adjugés en lien avec ce projet. Les travaux ont commencé sur le site et à l'usine sidérurgique et on prévoit que le travail sera terminé d'ici le 30 septembre 2008.
- 3 millions de dollars pour l'enlèvement et la démolition du pont de la rivière Donjek. Le projet de remplacement du pont en est à sa deuxième année et 900 000 $ y ont été affectés en 2007-2008.
- 4 millions de dollars, toujours dans le cadre du projet Shakwak, pour la réfection de la route de l'Alaska entre les kilomètres 1700 et 1717, qui longent la rive sud du lac Kluane, près du mont Sheep. En 2007-2008, 10 millions de dollars ont été affectés à des travaux de nivellement et de drainage et à la construction des couches de fondation et des couches de base.
- 5,5 millions de dollars pour des travaux de construction de chaussée entre Haines Junction et Haines, en Alaska. Il s'agit d'une continuation des travaux de 6 millions alloués en 2007-2008 pour le rebitumage de la route de Haines.
- 1 million de dollars pour refaire le revêtement bitumineux et revégétaliser le tronçon entre les kilomètres 1700 et 1717. Un volet habituel des travaux de construction routière consiste à ensemencer et à fertiliser les sections longeant les routes reconstruites en vue de réduire l'impact environnemental.

Monsieur le Président, il convient ici de souligner que les fonds alloués en vertu du projet Shakwak sont entièrement recouvrables auprès du gouvernement des États-Unis.

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) fournit au gouvernement du Yukon un financement de 50 % pour la réalisation de projets approuvés.

Le remplacement du tablier du pont de la rivière Lewes à Marsh Lake s'inscrit dans le cadre des projets du FCIS. Les travaux ont commencé l'an dernier avec l'installation d'une plateforme de travail temporaire; l'entrepreneur reprendra les travaux vers la mi-avril et ceux-ci devraient être terminés à la fin de septembre 2008. Le projet de 2,4 millions de dollars comprend la construction d'un nouveau tablier, la pose de nouvelles glissières de sécurité, le remplacement des appareils d'appui et des travaux mineurs de renforcement de la structure.

Monsieur le Président, une somme de 850 000 $ est allouée en 2008-2009 pour la réfection d'un petit tronçon de la route du Klondike Nord, à Flat Creek Hill, du kilomètre 656 au kilomètre 657.

Les travaux de réfection de la chaussée se poursuivent sur des tronçons de la route du Klondike.

Dans le budget de l'exercice 2007-2008, 2 millions de dollars étaient affectés à divers travaux de surfaçage et de revêtement bitumineux sur la route du Klondike, entre les kilomètres 204 et 212.

Durant l'exercice 2008-2009, une somme de 1,5 million de dollars a été affectée à la remise en état du revêtement de chaussée à divers endroits, en recyclant le revêtement actuel en couche de base et en effectuant un traitement bitumineux de surface.

Monsieur le Président, la route Robert-Campbell constitue un couloir de circulation clé permettant l'accès aux ressources naturelles dans cette région.

Par conséquent, notre gouvernement s'est engagé à fournir 31 millions de dollars pour l'amélioration et la réfection de la portion sud de la route Robert-Campbell au cours des trois prochaines années.

Étant donné l'augmentation prévue des activités sur cette route, le ministère de la Voirie et des Travaux publics s'est fixé comme priorité de réparer cette route et de veiller à son entretien.

Pour le présent exercice, une somme de 8,6 millions de dollars est allouée à la reconstruction de tronçons de la route Robert-Campbell entre les kilomètres 10 et 190.

Les projets prévus en 2008-2009 portent sur la reconstruction des tronçons suivants :

- du km 12 au km 17 (nord de l'aéroport);
- du km 31 au km 32 (ruisseau Tom);
- du km 107 au km 114 (près de Tuchitua).

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics est également responsable de l'infrastructure aéroportuaire.

Nous avons déjà mentionné les grands travaux d'agrandissement de l'aérogare de Whitehorse.

La phase III des travaux d'amélioration du parc de stationnement de l'aéroport de Whitehorse se poursuit. Le terrain de stationnement réaménagé offrira 420 places de stationnement public. Les travaux englobent également l'installation d'un système automatisé de contrôle du stationnement, le déplacement et la réinstallation du DC-3 qui fait office de girouette et la reconstruction de l'intersection de la voie d'accès Otter-Burns Road et de la route de l'Alaska.

Ces améliorations se traduiront par un accès plus sécuritaire et plus efficace à l'aérogare, une circulation plus fluide et un meilleur contrôle du stationnement de longue durée.

Monsieur le Président, le ministère de la Voirie et des Travaux publics est aussi responsable du système de communication mobile dans le territoire. L'équipement en place à six endroits dans le sud-est du Yukon sera remplacé en 2008-2009 afin d'assurer le maintien des services de communications mobiles pour les intervenants en cas d'urgence et les utilisateurs du gouvernement du Yukon, tels que les agents de conservation et les ouvriers à l'entretien des routes. Une somme de 1,696 million de dollars est prévue pour la réalisation de ces travaux importants.

Monsieur le Président, le ministère du Développement économique, au moyen de ses nombreux programmes et services, joue un rôle clé dans le développement et la diversification de l'économie du secteur privé.

Le ministère du Développement économique continue à collaborer avec des partenaires des secteurs publics et privés en vue d'accroître les possibilités d'affaires, d'investissements et d'échanges commerciaux avec l'Asie.

Le 9 octobre 2007, les sociétés Yukon Nevada Gold et Northwest Non-Ferrous International Investment Company Limited ont conclu un accord et formé une nouvelle société canadienne dans le but de faire la prospection et d'exploiter les ressources minérales yukonnaises.

La coentreprise investira au Yukon un minimum de 3 millions de dollars dans des activités d'exploration minière qui généreront des emplois pour les Yukonnais et des occasions d'affaires pour les entreprises du territoire.

Le 30 janvier dernier, le Consulat général du Japon à Vancouver a invité notre gouvernement à accueillir des gens d'affaires japonais. Cette rencontre fait partie intégrante de notre travail constant en vue d'attirer de nouveaux investissements qui soutiendront la croissance continue de l'économie yukonnaise. Les gens d'affaires japonais ont manifesté de l'intérêt envers les petites entreprises et les possibilités d'investissement dans les secteurs des mines et du tourisme.

Le 3 mars 2008, le ministre du Développement économique a assisté à la conférence de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) à Toronto. Il s'agit de l'une des conférences sur l'exploitation minière les plus reconnues au monde, et plus de 18 000 délégués et 950 exposants venant de partout dans le monde y ont participé.

Notre gouvernement a participé à diverses activités dans le cadre de cette conférence, notamment :

- tenue d'un petit déjeuner-réunion avec des membres clés de l'industrie, en vue de discuter des processus d'investissement en cours au Yukon dans le secteur des minéraux et du régime de réglementation rationalisé;
- présentation de renseignements sur le processus de réglementation au Yukon à l'occasion du forum sino-canadien sur les investissements dans le secteur minier, organisé par Ressources naturelles Canada;
- présentation, au stand du salon professionnel de l'ACPE, de renseignements sur les propriétés faisant l'objet de travaux d'exploration ou d'exploitation minière, les services gouvernementaux offerts aux entreprises et le potentiel minier du Yukon;
- réunions initiales et de suivi avec des sociétés minérales de l'Asie ayant manifesté un intérêt à investir au Yukon;
- visite de nombreuses sociétés minières établies au Yukon qui participent également à l'ACPE 2008.

Monsieur le Président, tout ce travail a porté des fruits :

Le 5 mars 2008, la North American Tungsten Corporation (NTC) annonçait que la société chinoise Hunan Nonferrous Metals Corporation a décidé d'investir 19,4 millions de dollars dans la mine de tungstène Mactung, située à 230 kilomètres au nord-est de Ross River, le long de la route Canol. Le président-directeur-général de la NTC, Stephen Leahy, a remercié le gouvernement du Yukon d'avoir aidé la société à percer le marché chinois.

Le ministère du Développement économique a appuyé les efforts de la Hunan Nonferrous Metals Corporation visant à repérer des possibilités d'investissements dans le secteur des minéraux du Yukon. Des représentants de la société ont visité le territoire l'été dernier et ont pu évaluer de visu le potentiel minier du territoire.

Notre gouvernement a élaboré une stratégie visant à attirer les investissements afin d'orienter le développement d'une économie du secteur privé robuste et diversifiée, en portant une attention particulière aux secteurs clés.

Monsieur le Président, le ministère du Développement économique appuie le développement à long terme de l'économie yukonnaise en soutenant les initiatives favorables à l'infrastructure économique et, pour ce faire, a affecté une somme de 200 000 $ au Budget 2008-2009. Des projets tels que l'étude de préfaisabilité portant sur la création d'un lien ferroviaire entre l'Alaska et le Canada et l'étude sur l'accès aux installations portuaires produiront une information objective et des données quantifiées qui permettront aux investisseurs publics et privés d'examiner sérieusement les possibilités de développer davantage l'infrastructure du Yukon.

Le ministère du Développement économique, par le truchement de ses fonds destinés aux entreprises et de ses programmes de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore, a contribué à la diversification et à la croissance soutenue des entreprises.

À ce jour, le Ministère a approuvé les engagements financiers suivants :

- Fonds pour le commerce et les entreprises – 249 projets totalisant 1,668 million de dollars, dont une première tranche de 600 000 $ en immobilisations sera engagée en 2008-2009;
- Développement économique régional – 58 projets totalisant 1,149 million de dollars, dont une première tranche de 450 000 $ en immobilisations sera engagée en 2008-2009;
- Fonds de développement des industries stratégiques – 62 projets totalisant 3,592 millions de dollars, dont une première tranche de 1 million de dollars en immobilisations sera engagée en 2008-2009;
- Programmes de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore – 129 projets totalisant 1,669 million de dollars, dont une première tranche de 760 000 $ en immobilisations sera engagée en 2008-2009.

Monsieur le Président, le Fonds de développement communautaire continue d'aider les groupes communautaires à entreprendre des projets qui contribuent à développer la capacité sociale et économique du Yukon en tirant parti de la créativité et de l'énergie des collectivités.

Le maintien du Fonds de développement communautaire est aussi l'un de nos engagements électoraux de 2006. Le Fonds permet d'améliorer la santé et le bien-être des collectivités et contribue à renforcer les économies locales par la création d'emplois et l'affermissement de l'infrastructure.

En 2008–2009, nous avons alloué une somme de 3,3 millions de dollars au Fonds de développement communautaire.

La Commission du cinéma et de l'enregistrement sonore du Yukon continue à appuyer activement l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore.

En collaboration avec des membres de l'industrie cinématographique du Yukon, une vision a été dégagée; cette dernière présente une stratégie proactive en vue d'accroître le nombre de productions locales, de promouvoir de façon globale le Yukon comme lieu de tournage auprès des sociétés de production cinématographique, et d'encourager l'accroissement d'activités de production et de postproduction auprès des producteurs étrangers qui choisissent le Yukon comme lieu de tournage.

Le travail a été amorcé pour élaborer une vision partagée, suivant un modèle semblable, pour le secteur de l'enregistrement sonore du Yukon.

Monsieur le Président, l'un des quatre principaux engagements de notre programme électoral de 2006 était de faire des premières nations des partenaires à part entière dans le développement économique du territoire, dans l'intérêt de tous les Yukonnais et Yukonnaises.

Les premières nations du Yukon établissent maintenant leurs priorités économiques et elles jouent un rôle actif dans le développement de l'économie du territoire. Le ministère du Développement économique apporte à ces dernières un soutien précieux dans divers domaines. Le Ministère travaille en vue de favoriser les réussites commerciales des premières nations, qu'il s'agisse de la mise en place d'institutions de gouvernance performantes, du développement des capacités, de la détermination des possibilités ou du choix de projets.

IV. EXERCICE D'UNE BONNE GOUVERNANCE

Monsieur le Président, le quatrième pilier de notre plateforme électorale revêt la plus haute importance.

L'exercice d'une bonne gouvernance comporte de nombreuses facettes.

Cela comprend, entre autres, la formation, le perfectionnement et le maintien en poste d'employés professionnels qui représentent bien la fonction publique et évoluent dans un milieu de travail sain et sécuritaire.

Dans notre programme électoral de 2006, on trouve une section intitulée « Les Yukonnais d'abord », qui comporte les engagements suivants :

- continuer d'offrir aux Yukonnais leur première possibilité d'emploi et d'avancement au sein de la fonction publique;
- s'assurer que les enseignants yukonnais ont la préférence en ce qui a trait à l'emploi, sauf circonstances particulières ou exceptionnelles;
- favoriser l'embauche d'étudiants yukonnais de niveau postsecondaire au sein du gouvernement du Yukon.

La Commission de la fonction publique, de concert avec l'ensemble des ministères, met tout en œuvre pour respecter ces engagements.

En 2007, nous avons mis sur pied le Fonds d'encouragement au recrutement, d'une durée de trois ans, qui a pour objectif de pourvoir des postes, au sein du gouvernement du Yukon, pour lesquels le recrutement est difficile.

La somme de 400 000 $ affectée au programme pour 2008-2009, soit la deuxième tranche d'un crédit budgétaire réparti sur trois ans, servira à :

- améliorer les capacités de recrutement actuelles;
- nouer des relations avec des employeurs potentiels;
- favoriser les projets touchant les stratégies de marque et de marketing.

La Commission de la fonction publique gère divers programmes dans les domaines de la santé et de la sécurité dans le cadre de l'initiative « Investir dans la fonction publique ».

Sous la direction du Comité directeur de la santé et de la sécurité au gouvernement, nous sommes en train d'élaborer une procédure de vérification à l'échelle de la fonction publique, par suite du décret rendu par la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon en juillet 2007, à l'issue d'une enquête.

Notre gouvernement tient toujours à offrir à tous ses employés un milieu de travail sain et sécuritaire, et à cette fin, nous consacrons une somme de 244 000 $ au cours du présent exercice.

Le conseiller en matière de représentativité au sein de la fonction publique, au Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines, gère le programme First Nation Training Corps (FNTC), collabore avec les ministères et les gouvernements des premières nations afin de fournir des conseils techniques, de faciliter les prêts de personnel entre les gouvernements du Yukon et des premières nations, et d'apporter de l'aide aux membres des premières nations qui participent à un processus de dotation en personnel.

En 2007, dix-huit postes ont été pourvus dans le cadre du programme FNTC et huit des candidats sont actuellement en poste. Trois de ceux-ci travaillent pour le gouvernement du Yukon, un pour le gouvernement d'une première nation et deux pour d'autres employeurs. Un autre participe à une formation supplémentaire au sein de la fonction publique et un dernier poursuit ses études.

Monsieur le Président, le programme GradCorps offre des stages aux nouveaux diplômés de niveau postsecondaire afin de les aider à améliorer leurs possibilités d'emploi.

Les élèves qui bénéficient de ce programme doivent être des résidents du Yukon, avoir obtenu, au cours des deux dernières années, un diplôme d'un établissement postsecondaire reconnu et avoir très peu d'expérience de travail dans leur domaine d'études, sinon aucune.

À l'heure actuelle, nous avons reçu plus de dix propositions de la part de divers ministères en prévision de la quatrième série de stages qui aura lieu en mars.

Depuis 2005, 21 personnes ont effectué des stages de formation professionnelle par l'intermédiaire du programme GradCorps, dont neuf ont été réembauchés dans des postes au sein du gouvernement du Yukon.

Notre gouvernement a la chance de pouvoir compter sur des fonctionnaires dévoués au-delà de toute attente et hautement professionnels.

Monsieur le Président, pour exercer une bonne gouvernance, il faut aussi respecter nos obligations à l'égard de la communauté francophone yukonnaise, aux termes de la *Loi sur les langues*.

Grâce à la Direction des services en français (DSF), le gouvernement a pu renforcer sa capacité d'offrir des services dans cette langue.

Depuis 2005-2006, la Direction a négocié une hausse de 400 000 $ pour les services en français, dans le cadre de l'*Entente Canada-Yukon*.

La Direction des services en français est en train de préparer le plan du gouvernement du Yukon pour 2009-2014 relativement aux services en français. Ce plan comporte des mesures visant à améliorer les services dans cette langue dans deux sphères visées par des ententes de transfert des responsabilités : l'Hôpital général de Whitehorse (1993) et les services de santé universels (1997).

La Direction s'assurera auprès de Patrimoine canadien que le gouvernement du Yukon possède les fonds nécessaires pour être en mesure d'offrir aux Francophones des services utiles au cours de la période 2009-2014.

Monsieur le Président, la Direction des services en français s'occupe également, de concert avec la Commission de la fonction publique, de l'élaboration de lignes directrices sur la dotation en personnel bilingue et la formation en français à l'intention des employés du gouvernement du Yukon. Grâce à ces lignes directrices, les employés et leurs superviseurs pourront compter sur une équité accrue et suivre des processus clairs au moment de prendre des décisions sur la dotation en personnel bilingue et la formation en français.

La Direction des services en français améliorera, en collaboration avec les ministères, l'accès à du contenu français sur le site Web du gouvernement, en particulier en développant un site miroir entièrement bilingue pour le site travelyukon.com, une première dans l'Ouest canadien.

À noter que toutes ces initiatives feront l'objet d'un recouvrement des coûts de la part du gouvernement du Canada.

Monsieur le Président, l'exercice d'une bonne gouvernance suppose que les programmes, services et processus de réglementation du gouvernement sont administrés de manière efficace, efficiente et opportune. Conformément à notre engagement électoral, le gouvernement du Yukon, le Conseil des Premières nations du Yukon et le gouvernement du Canada entameront, en 2008-2009, les phases principales de l'examen obligatoire du processus d'évaluation des activités de développement, dans le contexte de l'Accord-cadre définitif.

Cet examen touche plusieurs aspects, dont la *Loi*, les règlements, les rôles et responsabilités de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon (YESAB), de même que les organismes décisionnaires et les processus afférents.

Il s'agit d'une excellente occasion pour le gouvernement du Yukon de travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada, le Conseil des Premières nations du Yukon, le YESAB, les premières nations et les groupes et personnes visés par la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*, afin de faire en sorte que le processus d'évaluation des activités de développement respecte les objectifs précisés dans l'Accord-cadre définitif.

Monsieur le Président, la contribution de notre gouvernement en ce qui a trait à la révision quinquennale de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* se chiffre à environ 200 000 $.

Notre gouvernement a collaboré étroitement avec le YESAB et les promoteurs de projet afin de veiller à ce que les projets d'envergure fassent l'objet d'une évaluation efficace aux termes de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon.*

Au nombre des grands projets de développement qui ont été passés en revue, mentionnons la ligne de transport d'électricité entre Carmacks et Stewart Crossing, en 2007, la mine de Carmacks Copper, en 2008, et le système de traitement des eaux usées à Dawson, en 2008.

Monsieur le Président, selon les exigences de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*, les promoteurs de projets industriels et de développement sont tenus de préciser les effets socioéconomiques dans leurs propositions, ce qui est souvent difficile à faire.

Le Bureau des statistiques du Yukon est en train d'élaborer, avec l'appui de la Direction de l'évaluation des activités de développement du Conseil exécutif, un portail Web convivial et pratique qui permettra aux promoteurs, évaluateurs et organismes décisionnaires et de réglementation d'avoir accès à l'ensemble des renseignements à caractère socioéconomique du gouvernement du Yukon.

Ce portail Web est financé par le truchement du Programme d'investissements ciblés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et du programme GéoConnexions de Ressources naturelles Canada.

Monsieur le Président, l'exercice d'une bonne gouvernance, selon notre point de vue, s'appuie sur la collaboration.

Nous avons fait de la gouvernance coopérative avec d'autres paliers de gouvernement la caractéristique de notre administration, ce qui nous distingue des précédents gouvernements.

À titre d'exemples de coopération à l'échelon municipal, mentionnons les consultations que nous avons menées avec les administrations municipales au sujet des modifications proposées à la *Loi sur les municipalités* et la majoration du Fonds général d'aide financière aux municipalités.

Monsieur le Président, notre plateforme électorale de 2006 engage notre gouvernement à travailler avec les premières nations du Yukon dans le but :

- de promouvoir une gestion concertée en s'appuyant sur le respect mutuel des compétences administratives de chacun;
- d'utiliser le Forum du Yukon pour mettre en œuvre des initiatives importantes comme la Stratégie pour le Nord, le Programme d'investissements ciblés, la Fiducie pour le logement dans le Nord, la révision de la *Loi sur l'enfance*, le Plan d'action sur les services correctionnels et la réforme de l'éducation;
- de remettre sur pied le Forum intergouvernemental avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;
- de faire des premières nations des partenaires à part entière dans le développement économique du territoire, dans l'intérêt de tous les Yukonnais et Yukonnaises;
- de venir en aide aux gouvernements des premières nations pour le renforcement des capacités.

Notre gouvernement ne ménage pas ses efforts pour respecter ses engagements.

Par exemple, nous avons mis sur pied, en 2007, la Direction de la liaison entre les différents paliers de gouvernement et du développement des capacités, du Conseil exécutif.

En collaboration avec les premières nations, cette Direction met en œuvre des stratégies de développement des capacités et appuie des activités visant à renforcer la gouvernance coopérative au Yukon.

Monsieur le Président, une somme de 685 000 $ provenant du budget alloué à la Stratégie pour le Nord en 2008-2009 sera consacrée au soutien d'activités menées par la Direction de la liaison entre les différents paliers de gouvernement et du développement des capacités.

Au cours de 2007, voici les projets de développement des capacités qui ont été approuvés aux termes de la Stratégie pour le Nord :

- 700 000 $ pour élargir la capacité de l'Association of Yukon Communities de superviser la formation des élus et du personnel des gouvernements des premières nations et des administrations municipales qui fournissent des services à caractère municipal;
- 150 000 $ à la Première nation de Carcross/Tagish afin de former des gardiens de la paix, des médiateurs et des négociateurs au sein de la collectivité;
- 1,05 million de dollars aux Premières nations de Champagne et de Aishihik pour élaborer des programmes de leadership et de gestion à l'intention des premières nations;
- 950 000 $ aux Premières nations des Kwanlin Dun, des Gwitchin Vuntut et de Carcross/Tagish afin d'évaluer les capacités de ces dernières en matière de mise en valeur des terres et des ressources, d'élaborer des stratégies d'amélioration des capacités et de mettre au point une stratégie visant à renforcer les capacités à long terme, et ce, à l'aide de l'éducation et de la formation;
- 405 000 $ à la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in et au Conseil des Premières nations du Yukon pour mettre sur pied et fournir une formation aux membres des conseils et des comités, et offrir d'autres services tels que de la consultation individualisée;
- 500 000 $ aux Premières nations des Tr'ondëk Hwëch'in et de Champagne et de Aishihik afin d'élaborer un programme global de formation, d'accréditation et de renforcement des capacités à l'intention des opérateurs de systèmes d'approvisionnement en eau et d'égouts à la grandeur du Yukon;
- 2,012 millions de dollars à la Première nation de Selkirk afin de lui fournir les ressources nécessaires pour renforcer ses structures de gouvernance, ce qui lui permettra de soutenir ses structures économiques et de favoriser ainsi son développement économique;
- 600 000 $ à la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in et au Conseil des Premières nations du Yukon afin qu'ils travaillent de concert avec les premières nations du Yukon pour élaborer des initiatives et des pratiques efficaces au chapitre des ressources humaines.

Monsieur le Président, il existe en outre plusieurs programmes de financement à l'intention des premières nations du Yukon, qui se poursuivront au cours de l'exercice 2008-2009, notamment 100 000 $ pour le Forum du Yukon et 7,155 millions de dollars pour le financement des revendications territoriales.

Monsieur le Président, les 11 et 12 février, des délégués des premières nations et du gouvernement du Yukon ont rencontré des ministres fédéraux pour discuter de la nécessité d'élaborer rapidement une stratégie inclusive visant à régler les questions signalées dans le rapport tripartite sur l'examen de la neuvième année de la mise en œuvre des ententes avec les premières nations du Yukon. L'examen de la mise en œuvre des ententes définitives et des ententes sur l'autonomie gouvernementale des premières nations du Yukon, en vigueur depuis dix ans, a pris fin l'an dernier.

Cet examen a été le premier à être effectué en profondeur, et le rapport fait ressortir la nécessité pour le gouvernement fédéral de modifier certaines politiques fédérales incompatibles avec les ententes, ainsi que le besoin d'augmenter les fonds pour s'assurer que l'esprit et la lettre de ces ententes sont respectés. L'examen comme tel est un excellent exemple de coopération intergouvernementale entre le Canada, le Yukon et les premières nations pour ce qui est de la mise en œuvre des ententes définitives.

Monsieur le Président, notre attitude collaborative en ce qui concerne la conduite des affaires publiques dépasse nos frontières et continue de s'étendre à nos deux territoires jumeaux, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, aux régions voisines, l'Alaska, l'Alberta et la Colombie-Britannique, aux autres provinces, par le truchement du Conseil de la fédération, et même au gouvernement du Canada.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le 29 février 2008, nous avons signé un nouvel accord intergouvernemental avec la gouverneure de l'Alaska, M^me^ Palin, et nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec le nouveau premier ministre de l'Alberta, M. Stelmach.

Monsieur le Président, l'exercice d'une bonne gouvernance ne va pas sans une saine gestion financière.

Le ministère des Finances a fait un excellent travail en négociant une nouvelle formule de financement des territoires fondée sur des principes, qui se traduira, pour le Yukon, par une stabilité financière durable dans les années à venir.

Le Ministère vient de négocier avec le gouvernement du Canada une autre importante entente de financement.

Le Yukon et le Canada ont mené à bonne fin des négociations au sujet de l'entente-cadre sur l'infrastructure, dans la foulée du Plan Chantiers Canada.

Le Plan Chantiers Canada sera en vigueur de 2007-2008 jusqu'au 31 mars 2015.

Par l'intermédiaire du Fonds Chantiers Canada, le gouvernement fédéral fournit au Yukon 182,91 millions de dollars pour des projets d'infrastructure. En vertu du Plan Chantiers Canada, les frais liés à ces projets sont partagés entre les deux paliers de gouvernement dans une proportion de 25/75 %.

La part du Yukon s'élève à environ 61 millions de dollars, ce qui porte le total de l'investissement dans l'infrastructure à tout près de 244 millions de dollars, en vertu du Plan Chantiers Canada.

CONCLUSION

Monsieur le Président, le Budget 2008-2009 est le second budget que nous présentons dans le cadre de notre mandat actuel de cinq ans.

Il représente le deuxième chapitre du livre des engagements que nous avions pris durant notre campagne électorale de 2006 : « Bâtir ensemble l'avenir du Yukon — Une vision claire pour un avenir radieux ».

Il est le reflet de l'excellent travail que nous avons accompli dans le cadre du Budget 2007-2008 et qui nous mène progressivement vers la concrétisation de la vision que nous avons proposée aux Yukonnais et aux Yukonnaises en 2006.

Les perspectives d'avenir du Yukon s'améliorent année après année.

Je tiens à remercier une fois de plus tous les représentants du gouvernement qui nous ont aidés à préparer le présent budget.

Le Budget 2008-2009 est le résultat du travail de nombreuses personnes et, Monsieur le Président, je le soumets à l'approbation des membres de cette Assemblée législative.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Pour améliorer la qualité de vie des Yukonnais et des Yukonnaises, il faut améliorer la santé, la sécurité et le bien-être socioéconomique des familles yukonnaises et des collectivités au sein desquelles elles vivent.

- Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'éducation *New Horizons: Honoring Our Commitment to the Future* (Nouveaux horizons : Respecter nos engagements envers l'avenir), inspirée du Rapport sur la réforme de l'éducation
- 104 000 $ pour l'indexation de l'aide financière aux étudiants
- 555 237 $ pour la mise en place d'un nouveau programme de formation des infirmières auxiliaires autorisées de deux ans au Collège du Yukon
- 300 000 $ pour des cours de préparation à l'emploi au Collège du Yukon dans les secteurs du chauffage, des métiers et de l'entretien domiciliaire
- 6,67 millions de dollars en 2008-2009 en vertu du Fonds d'accès aux soins de santé des territoires pour l'amélioration des services de santé communautaires
- 418 000 $ aux Services de soutien aux familles ayant un enfant handicapé
- 1,526 million de dollars pour les subventions aux pionniers
- 6,3 millions de dollars pour l'augmentation des subventions pour frais de garde, l'élargissement des critères d'admissibilité au programme de subventions et l'augmentation des salaires du personnel de garderie
- 245 000 $ au programme Journey Far à l'intention des sculpteurs
- 5,592 millions de dollars pour le remplacement du Centre correctionnel de Whitehorse
- 960 000 $ cette année pour la création d'un complexe d'habitation de 30 logements abordables pour les familles monoparentales
- 1,25 million de dollars pour l'amélioration de l'infrastructure municipale, par suite de la tournée des collectivités
- 175 000 $ pour la mise en valeur de Forty Mile comme lieu historique et culturel d'importance, en collaboration avec les Tr'ondëk Hwëch'in
- 568 000 $ pour la tenue d'activités artistiques

UN ENVIRONNEMENT ENCORE PRESQUE VIERGE

Le gouvernement du Yukon accorde une importance primordiale à la protection et à la conservation de l'environnement yukonnais encore presque vierge et de la faune qui l'habite, ainsi qu'à l'adoption de mesures d'adaptation au changement climatique.

- 130 000 $ au Plan d'action sur le changement climatique

- Tenue d'un symposium en février réunissant plus de 80 délégués dans le but de déterminer les prochaines étapes devant mener à la création du Centre d'excellence nordique de la recherche au Yukon
- 153 000 $ à la poursuite du projet de trois ans entrepris en collaboration avec le Yukon River Inter-tribal Watershed Council en vue de déterminer les effets du changement climatique sur le fleuve Yukon
- 200 000 $ pour entamer un projet de recherche et de développement de cinq ans sur l'adaptation au changement climatique dans les collectivités yukonnaises
- 505 000 $ pour poursuivre le recensement de la faune aquatique et terrestre et des habitats fauniques
- 428 000 $ pour établir un programme d'encadrement des activités liées à l'inventaire, à l'évaluation et à la décontamination des sites contaminés
- 345 000 $ à la construction du centre d'information touristique du parc Tombstone

UN SECTEUR PRIVÉ ROBUSTE ET DIVERSIFIÉ

L'économie du Yukon croît au rythme de l'augmentation de la population du territoire. Le gouvernement du Yukon a réussi à attirer des investissements miniers importants et à promouvoir le Yukon comme destination touristique de choix. Parallèlement, les petites entreprises, les arts et la culture, l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore, et le secteur des technologies de l'information contribuent à la diversification de l'économie du Yukon.

- 140 millions de dollars : montant estimatif des investissements dans le secteur minier en 2007
- 10 millions de dollars pour la construction d'une ligne de transport d'électricité de Carmacks à Pelly Crossing
- 329 000 $ pour la mise en œuvre du nouveau régime de réglementation des placers
- délivrance de droits d'exploration pétrolière et gazière dans la plaine Eagle et le plateau Peel d'une valeur de 22 millions de dollars
- élaboration d'un projet de loi concernant les ressources forestières
- 8,3 millions de dollars pour d'importants travaux d'agrandissement de l'aérogare de Whitehorse et l'amélioration du parc de stationnement
- 180 000 $ pour rénover le Centre d'information touristique de Carcross
- 3 millions de dollars pour la construction du pont de la rivière Slims dans le cadre du projet Shakwak
- 11 millions de dollars pour la reconstruction du pont de la rivière Duke
- 5,5 millions de dollars pour des travaux de surfaçage entre Haines Junction et Haines, en Alaska
- 31 millions de dollars pour la réfection de tronçons dans la portion sud de la route Robert-Campbell au cours des trois prochaines années

- 1,696 million de dollars pour l'amélioration du système de communication mobile utilisé par les intervenants en cas d'urgence et des employés du gouvernement du Yukon
- 3,3 millions de dollars pour le Fonds de développement communautaire

UNE BONNE GOUVERNANCE

Le gouvernement du Yukon est fier d'offrir de bonnes conditions de travail, de promouvoir l'excellence au sein de la fonction publique et d'exercer une bonne gouvernance reposant sur une gestion financière rigoureuse et un climat de collaboration.

- 400 000 $ au Fonds d'encouragement au recrutement
- 244 000 $ pour offrir des milieux de travail sains et sécuritaires
- 200 000 $ à titre de contribution du gouvernement du Yukon à l'examen quinquennal de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*
- 685 000 $ pour le développement des capacités, par l'intermédiaire de la Direction de la liaison entre les différents paliers de gouvernement et du développement des capacités.
- 7,155 millions de dollars pour le financement des revendications territoriales
- Rapport sur l'examen de la neuvième année de mise en œuvre des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale des premières nations du Yukon
- 244 millions de dollars sur sept ans pour le Plan Chantiers Canada

GOUVERNEMENT DU YUKON
PRONOSTICS (en milliers de dollars)

	2007-2008 Prévisions supplémentaires $	2008-2009 Prévisions principales $	2009-2010 Prévisions estimatives $	2010-2011 Prévisions estimatives $	2011-2012 Prévisions estimatives $
RECETTES					
Recettes territoriales	95 502	97 979	98 039	99 013	99 513
Transferts du gouvernement fédéral	622 369	632 058	651 678	665 361	687 734
Intérêts sur prêts nets	180	233	136	136	136
TOTAL DES RECETTES	718 051	730 270	749 853	764 510	787 383
MOINS LES DÉPENSES NETTES					
Dépenses de fonctionnement et d'entretien nettes	618 612	635 976	653 465	671 449	689 928
Dépenses d'immobilisations nettes	142 315	120 068	105 000	105 000	105 000
TOTAL DES DÉPENSES NETTES	760 927	756 044	758 465	776 449	794 928
Plus : Effet des variations des imm. corp.	13 865	22 395	16 524	15 759	15 028
Plus : Régularisation (fonds inutilisés et reports)	37 634	3 720	4 007	5 751	5 801
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	8 623	341	11 919	9 571	13 284
ACTIFS FINANCIERS NETS					
Actifs financiers nets au début de l'exercice	135 251	130 033	107 979	103 374	97 186
Plus : Excédent (déficit) de l'exercice	8 623	341	11 919	9 571	13 284
Moins : Effet des variations des imm. corp.	(13 841)	(22 395)	(16 524)	(15 759)	(15 028)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice (A)	130 033	107 979	103 374	97 186	95 442
Actifs non financiers					
Solde au début de l'exercice	410 608	424 449	446 844	463 368	479 127
Plus : Effet des variations des imm. corp.	13 841	22 395	16 524	15 759	15 028
Actifs non financiers à la fin de l'exercice (B)	424 449	446 844	463 368	479 127	494 155
EXCÉDENT ACCUMULÉ (A + B)	554 482	554 823	566 742	576 313	589 597

INFORMATION FINANCIÈRE

2008-2009

Page réservée

TABLE DES MATIÈRES
INFORMATION FINANCIÈRE 2008-2009 **PAGE**

Sommaire financier	4
Résumé des recettes budgétaires selon la source	6
Recettes territoriales selon la source, 2008-2009 (tableau)	8
Recouvrements – F & E et immobilisations Résumé par ministère/organisme	9
Principaux taux d'imposition territoriaux et provinciaux	10
Total des dépenses par ministère/organisme	12
Dépenses en immobilisations et F & E par ministère Budget 2008-2009 (tableau)	13
Fonctionnement et entretien – Résumé des dépenses par ministère/organisme	14
Immobilisations – Résumé des dépenses par ministère/organisme	15
Budget principal des dépenses – Comparaison année après année	16
Dépenses en immobilisations et F & E – Gouvernement du Yukon, de 2003-2004 à 2008-2009 (tableau)	17

SOMMAIRE FINANCIER [1]
(en milliers de dollars)

	2008-2009 ESTIMATION	2007-2008 PRÉVISION	% ÉCART	2006-2007 MONTANT RÉEL
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE				
Recettes				
Recettes territoriales	**97 979**	96 245	2%	99 280
Recouvrements	**143 944**	146 361	-2%	135 788
Transferts du gouvernement fédéral	**632 058**	622 369	2%	609 715
Recettes totales	**873 981**	864 975	1%	844 783
Moins les dépenses				
Fonctionnement et entretien	**696 978**	688 546	1%	627 597
Immobilisations	**202 777**	219 227	-8%	185 910
Intérêts sur prêts	**0**	78	-100%	357
Dépenses totales	**899 755**	907 851	-1%	813 864
Écritures de régularisation				
Plus : Effet des variations des imm. corp.	**22 395**	13 865		23 268
Plus : Fonds inutilisés, déduction faite des reports	**3 720**	28 015		0
Plus : Modification du régime de retraite	**0**	9 619		0
Plus : Postes transférés au bilan	**0**	0		2 215
Plus : Solde positif des fonds affectés	**0**	0		582
Plus: Recouvrements sur les dépenses des exercices antérieurs	**0**	0		503
Excédent (déficit) de l'exercice	**341**	8 623		57 487
ACTIFS FINANCIERS NETS				
Actifs financiers nets au début de l'exercice	**130 033**	135 251		99 542
Excédent (déficit) de l'exercice	**341**	8 623		57 487
Effet des variations des immobilisations corporelles [2]	**(22 395)**	(13 841)		(21 881)
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		103
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	**107 979**	130 033		135 251
ACTIFS NON FINANCIERS				
Solde au début de l'exercice	**424 449**	410 608		388 830
Effet des variations des immobilisations corporelles	**22 395**	13 841		21 881
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		(103)
Actifs non financiers nets à la fin de l'exercice	**446 844**	424 449		410 608
Excédent accumulé	**554 823**	554 482		545 859

(1) Les prévisions pour 2007-2008 et les données réelles pour 2005-2006 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009, à l'exception du solde positif des fonds affectés.

(2) Sont inclus les variations des immobilisations corporelles des entités suivantes : Organisme de coordination du parc d'automobiles, Imprimeur de la Reine, Organisme de gestion de la propriété, Fonds de réserve pour l'équipement d'entretien des routes et de l'aéroport.

SOMMAIRE FINANCIER (suite)
(en milliers de dollars)

	2008-2009 ESTIMATION	2007-2008 PRÉVISION	% ÉCART	2006-2007 MONTANT RÉEL
DÉPENSES BUDGÉTAIRES NETTES				
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN				
Dépenses budgétaires brutes	**696 978**	688 546	1%	627 597
Moins : Recouvrements de tiers	**20 245**	21 433	-6%	19 392
Moins : Recouvrements du gouvernement féd.	**40 757**	44 272	-8%	38 782
DÉPENSES DE F & E NETTES	**635 976**	622 841	2%	569 423
IMMOBILISATIONS				
Dépenses budgétaires brutes	**202 777**	219 227	-8%	185 910
Moins : Recouvrements de tiers	**71 897**	61 007	18%	62 716
Moins : Recouvrements du gouv. féd.	**10 812**	19 391	-44%	14 555
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS NETTES	**120 068**	138 829	-14%	108 639
INTÉRÊTS SUR PRÊTS				
Dépenses budgétaires brutes	**0**	78	-100%	357
Moins : Recouvrements de tiers	**233**	258	-10%	343
INTÉRÊTS SUR PRÊTS NETS	**(233)**	(180)	29%	14
CAPITAL DE PRÊT				
Dépenses brutes	**0**	3 154	-100%	572
Moins : Recouvrements de tiers	**527**	566	-7%	770
CAPITAL DE PRÊT NET	**(527)**	2 588	-120%	(198)
CAPITAUX EMPRUNTÉS				
Dépenses brutes	**5 000**	5 000	0%	572
Moins : Recouvrements de tiers	**5 000**	5 000	0%	572
CAPITAUX EMPRUNTÉS NETS	**0**	0	0%	0

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE
(en milliers de dollars)

SOURCE	2008-2009 ESTIMATION		2007-2008 PRÉVISION		2006-2007 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
RECETTES TERRITORIALES						
RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu des particuliers	**40 778**	**4.7**	42 862	5.0	44 034	5.2
Impôt des sociétés	**11 803**	**1.4**	9 698	1.1	4 381	0.5
Impôts fonciers	**2 880**	**0.3**	2 800	0.3	2 592	0.3
Subvention tenant lieu d'impôt foncier	**140**	**0.0**	140	0.0	143	0.0
Taxe sur le combustible - diesel	**3 080**	**0.4**	2 805	0.3	2 865	0.3
Taxe sur le combustible - autre	**3 462**	**0.4**	3 704	0.4	3 683	0.4
Impôt sur les primes	**1 551**	**0.2**	1 509	0.2	1 515	0.2
Taxe sur le tabac	**11 084**	**1.3**	7 180	0.8	6 978	0.8
Taxe sur l'alcool	**3 135**	**0.4**	3 068	0.4	3 021	0.4
	77 913	**8.9**	73 766	8.5	69 212	8.2
AUTRES RECETTES						
Profit sur l'alcool	**6 122**	**0.7**	5 742	0.7	6 243	0.7
Revenu de placement et autres intérêts	**3 617**	**0.4**	4 718	0.5	8 710	1.0
Permis, droits et enregistrements						
Véhicules automobiles	**3 525**	**0.4**	3 528	0.4	3 778	0.4
Jeu et terrains de camping	**922**	**0.1**	892	0.1	934	0.1
Permis d'entreprise et autorisations	**1 988**	**0.2**	2 027	0.2	2 226	0.3
Terres, mines et forêts	**955**	**0.1**	955	0.1	1 545	0.2
Autres	**928**	**0.1**	936	0.1	1 074	0.1
Recettes provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières	**416**	**0.0**	641	0.1	1 777	0.2
Baux fonciers et redevances découlant de l'exploitation minière	**178**	**0.0**	178	0.0	236	0.0
Amendes	**408**	**0.0**	408	0.0	405	0.0
Bénéfice sur la vente de parcelles	**126**	**0.0**	126	0.0	1 787	0.2
Transport aérien	**793**	**0.1**	738	0.1	772	0.1
Divers	**88**	**0.0**	120	0.0	581	0.1
Recettes des années précédentes	**0**	**0.0**	1 470	0.2	0	0.0
	20 066	**2.3**	22 479	2.6	30 068	3.6
Total partiel - recettes territoriales	**97 979**	**11.2**	96 245	11.1	99 280	11.8
TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL						
Transfert canadien en matière de santé	**22 847**	**2.6**	22 446	2.6	21 011	2.5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	**9 850**	**1.1**	9 810	1.1	9 189	1.1
Autres transferts	**35 329**	**4.0**	46 518	5.4	62 696	7.4
Paiement de transfert du gouvernement du Canada	**564 032**	**64.5**	543 595	62.8	516 819	61.2
Total partiel - transferts du gouv. féd.	**632 058**	**72.3**	622 369	72.0	609 715	72.2

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE (suite)
(en milliers de dollars)

SOURCE	2008-2009 ESTIMATION		2007-2008 PRÉVISION		2006-2007 MONTANT RÉEL	
RECOUVREMENTS	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Gouvernement du Canada						
Sites miniers de type II	**8 518**	**1.0**	8 840	1.0	5 716	0.7
Aide sociale à l'enfance	**7 557**	**0.9**	7 557	0.9	7 755	0.9
Société d'habitation du Yukon	**5 233**	**0.6**	6 148	0.7	5 962	0.7
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	**5 156**	**0.6**	4 581	0.5	3 313	0.4
Fonds can. sur l'infrastructure stratégique	**3 868**	**0.4**	9 073	1.0	5 230	0.6
Mise en œuvre des revendications territoriales	**3 450**	**0.4**	3 450	0.4	2 608	0.3
Centre de soins prolongés	**2 465**	**0.3**	2 431	0.3	2 788	0.3
Programmes de français	**2 343**	**0.3**	2 343	0.3	2 134	0.3
Services en français	**1 750**	**0.2**	1 765	0.2	1 565	0.2
Jeunes contrevenants	**1 302**	**0.1**	1 463	0.2	1 246	0.1
postsecondaire	**1 125**	**0.1**	1 125	0.1	1 340	0.2
Convention définitive des Inuvialuit	**947**	**0.1**	900	0.1	964	0.1
Déplacements - Avantages - Premières nations	**926**	**0.1**	926	0.1	868	0.1
Aide juridique	**864**	**0.1**	990	0.1	864	0.1
Autres	**6 065**	**0.7**	12 071	1.4	10 984	1.3
	51 569	**5.9**	63 663	7.4	53 337	6.3
Recouvrements de tiers						
Route de l'Alaska (projet Shakwak)	**28 000**	**3.2**	30 186	3.5	41 641	4.9
Aménagement des terres	**27 350**	**3.1**	11 770	1.4	5 331	0.6
Société d'habitation du Yukon	**17 893**	**2.0**	18 268	2.1	13 996	1.7
Coûts des soins de santé	**3 235**	**0.4**	3 378	0.4	2 854	0.3
Développement de systèmes - Santé et services sociaux	**1 872**	**0.2**	2 774	0.3	288	0.0
Aéroports	**1 500**	**0.2**	1 513	0.2	1 503	0.2
Centre de soins prolongés	**1 064**	**0.1**	833	0.1	862	0.1
Autres	**11 461**	**1.3**	13 976	1.6	15 976	1.9
	92 375	**10.6**	82 698	9.6	82 451	9.8
Total partiel - recouvrements	**143 944**	**16.5**	146 361	16.9	135 788	16.1
RECETTES BUDGÉTAIRES TOTALES(1) **(Total des recettes territoriales, des transferts fédéraux et des recouvrements)**	**873 981**	**100.0**	864 975	100.0	844 783	100.0

(1) : Les prévisions pour 2007-2008 et les données réelles pour 2006-2007 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009.

GOUVERNEMENT DU YUKON

RECETTES TERRITORIALES SELON LA SOURCE

2008-2009

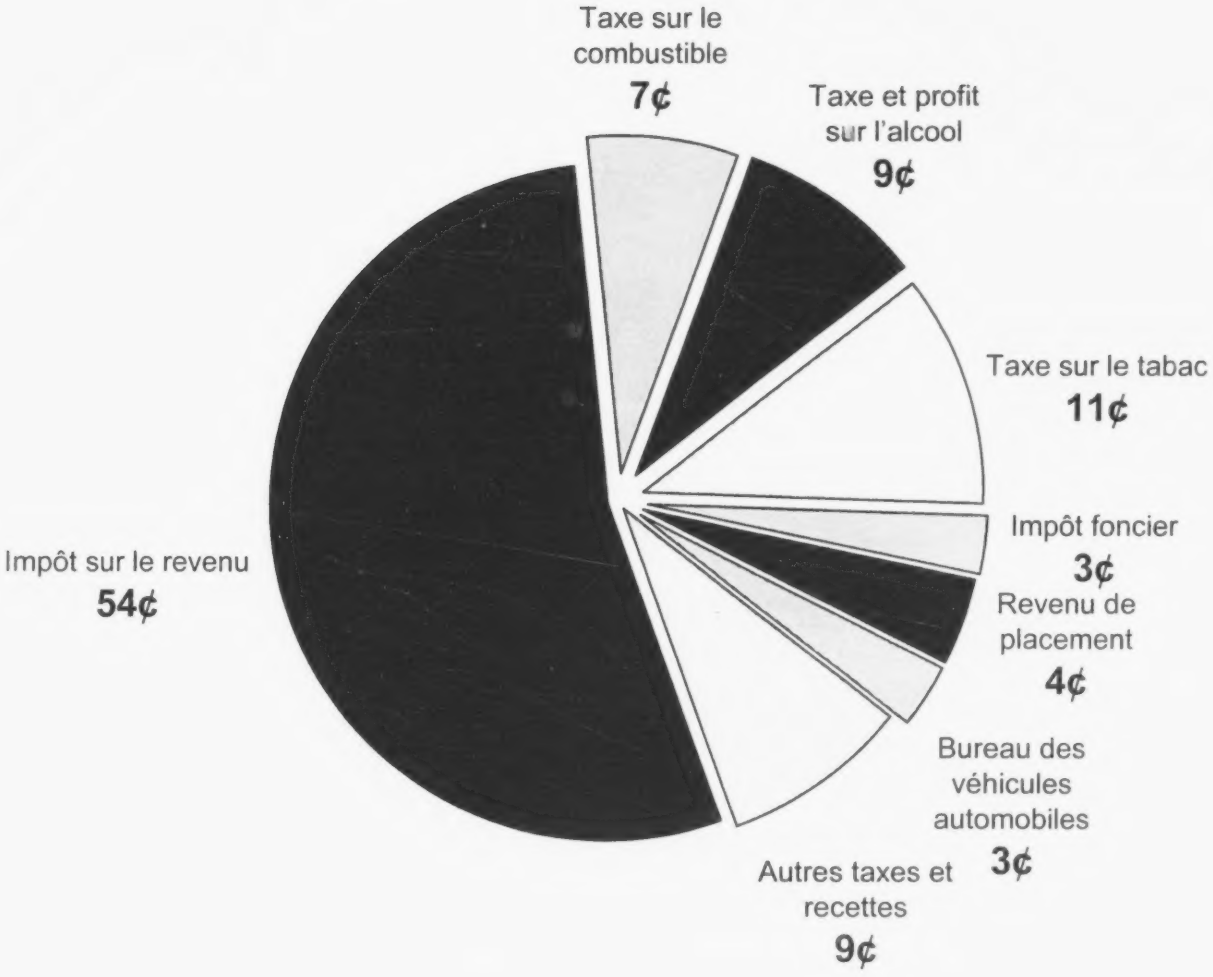

Nota : Représente la portion de chaque dollar du revenu local, selon la source.

RECOUVREMENTS – F & E ET IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	F & E 2008-2009 ESTIMATION	F & E 2007-2008 PRÉVISION	IMMOBILISATIONS 2008-2009 ESTIMATION	IMMOBILISATIONS 2007-2008 PRÉVISION
Assemblée législative du Yukon	**0**	0	**0**	0
Bureau des élections	**0**	0	**0**	0
Bureau de l'ombudsman	**0**	0	**0**	0
Conseil exécutif	**3 850**	4 698	**53**	62
Services aux collectivités	**4 358**	6 200	**37 969**	24 781
Développement économique	**0**	0	**0**	70
Éducation	**4 825**	4 830	**0**	12
Énergie, Mines et Ressources	**9 020**	10 531	**317**	1 341
Environnement	**1 441**	1 719	**0**	166
Finances	**16**	16	**250**	250
Santé et Affaires sociales	**19 784**	19 527	**1 872**	2 774
Voirie et Travaux publics	**4 953**	5 116	**29 011**	36 272
Justice	**2 233**	2 564	**0**	0
Commission de la fonction publique	**45**	45	**0**	0
Tourisme et Culture	**363**	371	**225**	342
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**0**	0	**0**	0
Société d'habitation du Yukon	**10 114**	10 088	**13 012**	14 328
Total des recouvrements	**61 002**	65 705	**82 709**	80 398

(1) : Les prévisions pour 2007-2008 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009.

PRINCIPAUX TAUX D'IMPOSITION TERRITORIAUX ET PROVINCIAUX

Février 2008 [1]

	IMP. SUR LE REV. DES PARTICULIERS			IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			TAXES DE CONSOMMATION			
	TAUX DE BASE %	TRANCHE D'IMPOSITION (Impôt sur le rev.) (2)	SURTAXE SUR LES REVENUS ÉLEVÉS % (3)	TAUX GÉNÉRAL %	PETITE ENTREPRISE %	FABRICATION ET TRANSFORMATION %	VENTE AU DÉTAIL % (4)	TAXE SUR LE TABAC ¢/25 cigs	ESSENCE SANS PLOMB ¢/litre	DIESEL ¢/litre
Terre-Neuve	8,70	≤ 30 215 $	--	14,00	5,00	5,00	8,00	450,00	16,5	16,5
	13,80	30 216 - 60 429 $								
	16,50	> 60 429 $								
Île-du-Prince-Édouard [5]	9,80	< 31 984 $	10,0	16,00	4,30	16,00	10,00	436,25	15,8	20,2
	13,80	31 985 - 63 969 $								
	16,70	> 63 969 $								
Nouveau-Brunswick	10,12	< 34 836 $	--	13,00	5,00	13,00	8,00	293,75	10,7	16,9
	15,48	34 837 - 69 673 $								
	16,80	69 674 - 113 273 $								
	17,95	> 113 273 $								
Nouvelle-Écosse	8,79	< 29 590 $	10,0	16,00	5,00	16,00	8,00	413,00	15,5	15,4
	14,95	29 591 - 59 180 $								
	16,67	59 181 - 93 000 $								
	17,50	> 93 000 $								
Québec [6]	16,00	< 37 500 $	--	16,25/11,40	8,00	11,40	7,50	257,50	15,2	16,2
	20,00	37 501 - 75 000 $								
	24,00	> 75 000 $								
Ontario	6,05	< 36 020 $	20,0/36,0	14,00	5,50	12,00	8,00	308,75	14,7	14,3
	9,15	36 021 - 72 041 $								
	11,16	> 72 041 $								
Manitoba	10,90	< 30 544 $	--	13,00	2,00	13,00	7,00	437,50	11,5	11,5
	12,75	30 545 - 66 000 $								
	17,40	> 66 000 $								
Saskatchewan [7]	11,00	< 39 135 $	--	13,00	4,50	10,00 - 13,00	5,00	457,50	15,0	15,0
	13,00	39 136 - 111 814 $								
	15,00	> 111 814 $								
Alberta	10,00	une seule tranche d'imposition	--	10,00	3,00	10,00	--	462,50	9,0	9,0
Colombie-Britannique [8]	5,24	< 35 016 $	--	12,00	4,50	12,00	7,00	447,50	14,5	15,0
	7,98	35 017 - 70 033 $								
	10,50	70 034 - 80 406 $								
	12,29	80 407 - 97 636 $								
	14,70	> 97 636 $								
Territoires du Nord-Ouest	5,90	< 35 986 $	--	11,50	4,00	11,50	--	525,00	10,7/6,4	9,1
	8,60	35 987 - 71 973 $								
	12,20	70 974 - 117 011 $								
	14,05	> 117 011 $								
Nunavut [9]	4,00	< 37 885 $	--	12,00	4,00	12,00	--	525,00	10,7/6,4	9,1
	7,00	37 886 - 75 769 $								
	9,00	75 770 - 123 184 $								
	11,50	> 123 184 $								
Yukon	7,04	< 37 885 $	5,0	15,00	4,00	2,50	--	330,00	6,2	7,2
	9,68	37 886 - 75 769 $								
	11,44	75 770 - 123 184 $								
	12,76	> 123 184 $								

Notes afférentes au tableau :

(1) Il est possible que les taux aient changé depuis la collecte des données (février 2008). Pour connaître les taux en vigueur, s'adresser au ministère des finances de chaque province ou territoire.

(2) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon. Les tranches d'imposition sont indexées selon le taux d'inflation provincial au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

(3) Les provinces et territoires énumérés ci-après perçoivent une surcharge sur l'impôt sur le revenu des particuliers :
Île-du-Prince-Édouard, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 12 500 $;
Nouvelle-Écosse, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 10 000 $;
Ontario, 20 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 4 162 $ et 36 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 5 249 $;
Yukon, 5 % de l'impôt territorial à payer supérieur à 6 000 $.

(4) La portion de la TVH (taxe de vente harmonisée) de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

(5) Île-du-Prince-Édouard - Le taux d'imposition pour les petites entreprises sera de 3,2 % le 1er avril 2008, de 2,10 % le 1er avril 2009 et de 1 % le 1er avril 2010. La taxe sur le prix de gros estimatif de l'essence et du carburant diesel est de 10,7 % (jusqu'à concurrence de 8,7 ¢ le litre). Le taux uniformisé est de 11,5 ¢ le litre pour le diesel et de 7,1 ¢ le litre pour l'essence, auquel s'ajoute un taux *ad valorem* de 10,7 %. Le taux de taxation est révisé le 1er du mois. Le taux indiqué ci-dessus est celui en vigueur en février 2008.

(6) Québec – Le taux général d'imposition des sociétés passera à 11,9 % le 1er janvier 2009. Le taux d'imposition sur le revenu tiré des entreprises non exploitées activement est de 16,25 %.

(7) Saskatchewan - Le taux général d'imposition des sociétés sera abaissé à 12 % le 1er juillet 2008. Le taux de la taxe de fabrication et de transformation varie en fonction de la proportion des activités de ces deux secteurs dans la province.

(8) Colombie-Britannique – Les deux tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu des particuliers les moins élevées en 2009 baisseront à 5,06 % et à 7,70 %. À compter du 1er juillet 2008, le taux général d'imposition des sociétés baissera à 11 % et celui des petites entreprises, à 3,5 %.

(9) Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont deux taux d'imposition sur l'essence : 10,7 pour l'essence destinée au transport sur les routes et 6,4 pour celle destinée au transport hors routes. Le taux de 6,4 s'applique aux collectivités non desservies par un réseau routier.

Page réservée

TOTAL DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME [1]
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2008-2009 ESTIMATION		2007-2008 PRÉVISION		2006-2007 MONTANT RÉEL	
	$	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Assemblée législative du Yukon	**5 203**	**0.6**	4 856	0.5	2 752	0.3
Bureau des élections	**365**	**0.0**	440	0.0	662	0.1
Bureau de l'ombudsman	**509**	**0.1**	547	0.1	452	0.1
Conseil exécutif	**24 779**	**2.8**	48 610	5.4	23 602	2.9
Services aux collectivités	**117 045**	**13.0**	107 095	11.8	104 766	12.9
Développement économique	**16 031**	**1.8**	17 995	2.0	16 060	2.0
Éducation	**121 818**	**13.5**	124 534	13.7	123 499	15.2
Énergie, Mines et Ressources	**40 561**	**4.5**	43 865	4.8	36 777	4.5
Environnement	**26 232**	**2.9**	26 566	2.9	22 511	2.8
Finances	**6 997**	**0.8**	6 826	0.8	6 001	0.7
Santé et Affaires sociales	**220 340**	**24.5**	217 971	24.0	195 816	24.1
Voirie et Travaux publics	**170 148**	**18.9**	169 593	18.7	164 406	20.2
Justice	**51 324**	**5.7**	48 367	5.3	40 588	5.0
Commission de la fonction publique	**34 794**	**3.9**	33 922	3.7	29 975	3.7
Tourisme et Culture	**20 470**	**2.3**	22 071	2.4	20 292	2.5
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**1 130**	**0.1**	1 244	0.1	1 018	0.1
Société de développement du Yukon	**11 500**	**1.3**	0	0.0	450	0.1
Société d'habitation du Yukon	**30 509**	**3.4**	33 271	3.7	23 880	2.9
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**899 755**	**100.0**	907 773	100.0	813 507	100.0

(1) : Les prévisions pour 2007-2008 et les données réelles pour 2006-2007 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009.

GOUVERNEMENT DU YUKON

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET F & E PAR MINISTÈRE

BUDGET 2008-2009

EN MILLIERS DE DOLLARS

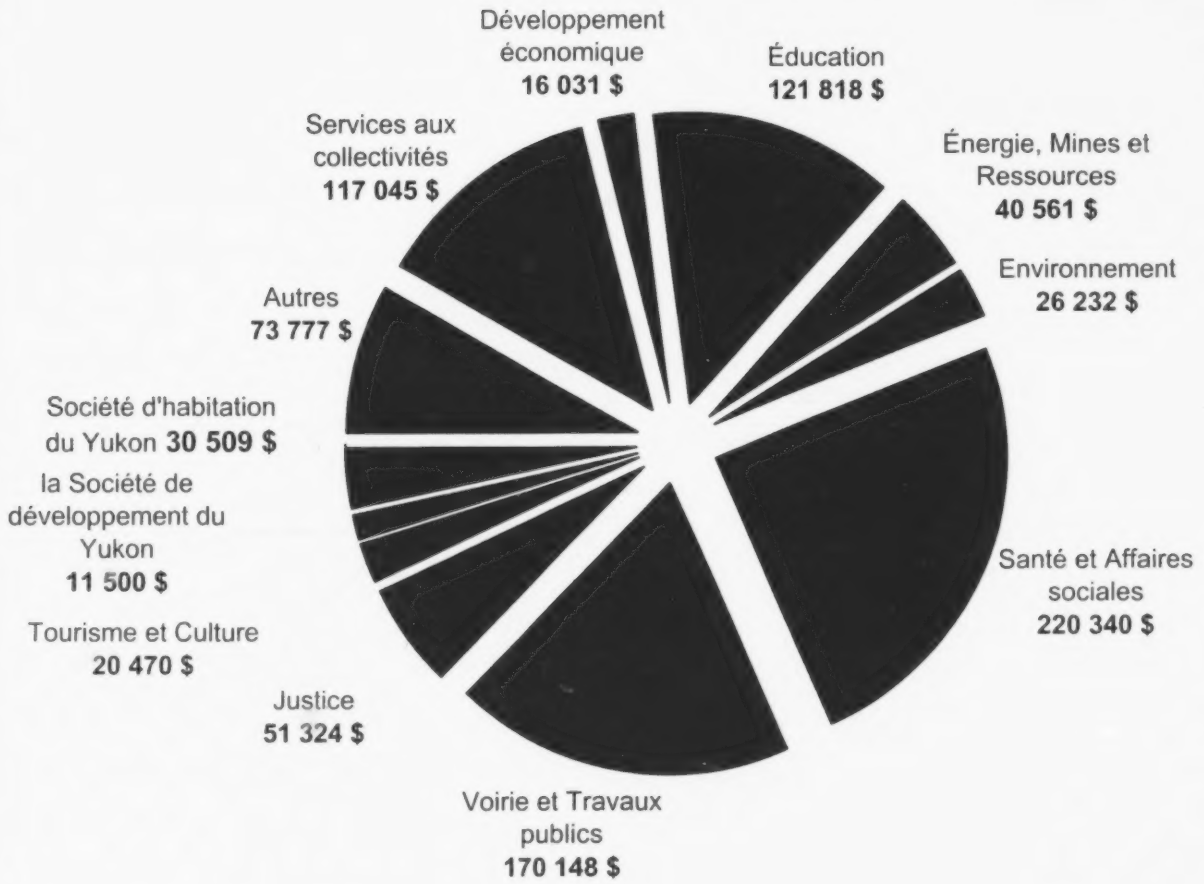

Le poste « AUTRES » comprend l'Assemblée législative du Yukon, le Bureau des élections, le Bureau de l'ombudsman, le Conseil exécutif, le ministère des Finances, la Commission de la fonction publique, le bureau de promotion des intérêts de la femme et la Société des alcools du Yukon.

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2008-2009 ESTIMATION		2007-2008 PRÉVISION		2006-2007 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**5 065**	**0.7**	4 816	0.7	2 713	0.4
Bureau des élections	**360**	**0.1**	435	0.1	662	0.1
Bureau de l'ombudsman	**504**	**0.1**	544	0.1	446	0.1
Conseil exécutif	**24 018**	**3.4**	21 885	3.2	16 320	2.6
Services aux collectivités	**59 323**	**8.5**	59 601	8.7	58 822	9.4
Développement économique	**6 708**	**1.0**	6 695	1.0	5 872	0.9
Éducation	**113 709**	**16.3**	113 073	16.4	105 374	16.8
Énergie, Mines et Ressources	**36 921**	**5.3**	38 844	5.6	33 389	5.3
Environnement	**24 420**	**3.5**	23 671	3.4	20 259	3.2
Finances	**6 719**	**1.0**	6 473	0.9	5 962	0.9
Santé et Affaires sociales	**209 209**	**30.0**	205 269	29.8	189 916	30.3
Voirie et Travaux publics	**99 453**	**14.3**	96 708	14.0	89 546	14.3
Justice	**44 446**	**6.4**	44 595	6.5	39 807	6.3
Commission de la fonction publique	**34 772**	**5.0**	33 856	4.9	29 885	4.8
Tourisme et Culture	**16 298**	**2.3**	17 267	2.5	15 724	2.5
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**1 125**	**0.2**	1 232	0.2	1 015	0.2
Société de développement du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**13 928**	**2.0**	13 582	2.0	11 885	1.9
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**696 978**	**100.0**	688 546	100.0	627 597	100.0

(1) : Les prévisions pour 2007-2008 et les données réelles pour 2006-2007 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009.

IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2008-2009 ESTIMATION		2007-2008 PRÉVISION		2006-2007 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**138**	**0.1**	40	0.0	39	0.0
Bureau des élections	**5**	**0.0**	5	0.0	0	0.0
Bureau de l'ombudsman	**5**	**0.0**	3	0.0	6	0.0
Conseil exécutif	**761**	**0.4**	26 725	12.2	7 282	3.9
Services aux collectivités	**57 722**	**28.5**	47 494	21.7	45 944	24.7
Développement économique	**9 323**	**4.6**	11 300	5.2	10 188	5.5
Éducation	**8 109**	**4.0**	11 461	5.2	18 125	9.7
Énergie, Mines et Ressources	**3 640**	**1.8**	5 021	2.3	3 388	1.8
Environnement	**1 812**	**0.9**	2 895	1.3	2 252	1.2
Finances	**278**	**0.1**	353	0.2	39	0.0
Santé et Affaires sociales	**11 131**	**5.5**	12 702	5.8	5 900	3.2
Voirie et Travaux publics	**70 695**	**34.9**	72 885	33.2	74 860	40.3
Justice	**6 878**	**3.4**	3 772	1.7	781	0.4
Commission de la fonction publique	**22**	**0.0**	66	0.0	90	0.0
Tourisme et Culture	**4 172**	**2.1**	4 804	2.2	4 568	2.5
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**5**	**0.0**	12	0.0	3	0.0
Société de développement du Yukon	**11 500**	**5.7**	0	0.0	450	0.2
Société d'habitation du Yukon	**16 581**	**8.2**	19 689	9.0	11 995	6.5
Total des dépenses	**202 777**	**100.0**	219 227	100.0	185 910	100.0

(1) : Les prévisions pour 2007-2008 et les données réelles pour 2006-2007 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2008-2009.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

COMPARAISON ANNÉE APRÈS ANNÉE

(en milliers de dollars)

	F & E	IMM.	TOTAL
2008-2009	**696 978**	**202 777**	**899 755**
2007-2008	649 406	212 328	861 734
2006-2007	601 301	191 702	793 003
2005-2006	577 663	206 420	784 083
2004-2005	543 104	162 654	705 758
2003-2004	451 326	98 693	550 019
2002-2003	446 635	118 177	564 812
2001-2002	428 188	106 963	535 151
2000-2001	392 801	109 580	502 381
1999-2000	384 217	94 314	478 531
1998-1999	370 360	70 598	440 958
1997-1998	363 363	88 583	451 946
1996-1997	346 821	124 925	471 746
1995-1996	343 735	145 112	488 847
1994-1995	346 210	121 724	467 934
1993-1994	352 485	128 298	480 783

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

GOUVERNEMENT DU YUKON

Dépenses en immobilisations et F & E

DE 2003-2004 À 2008-2009

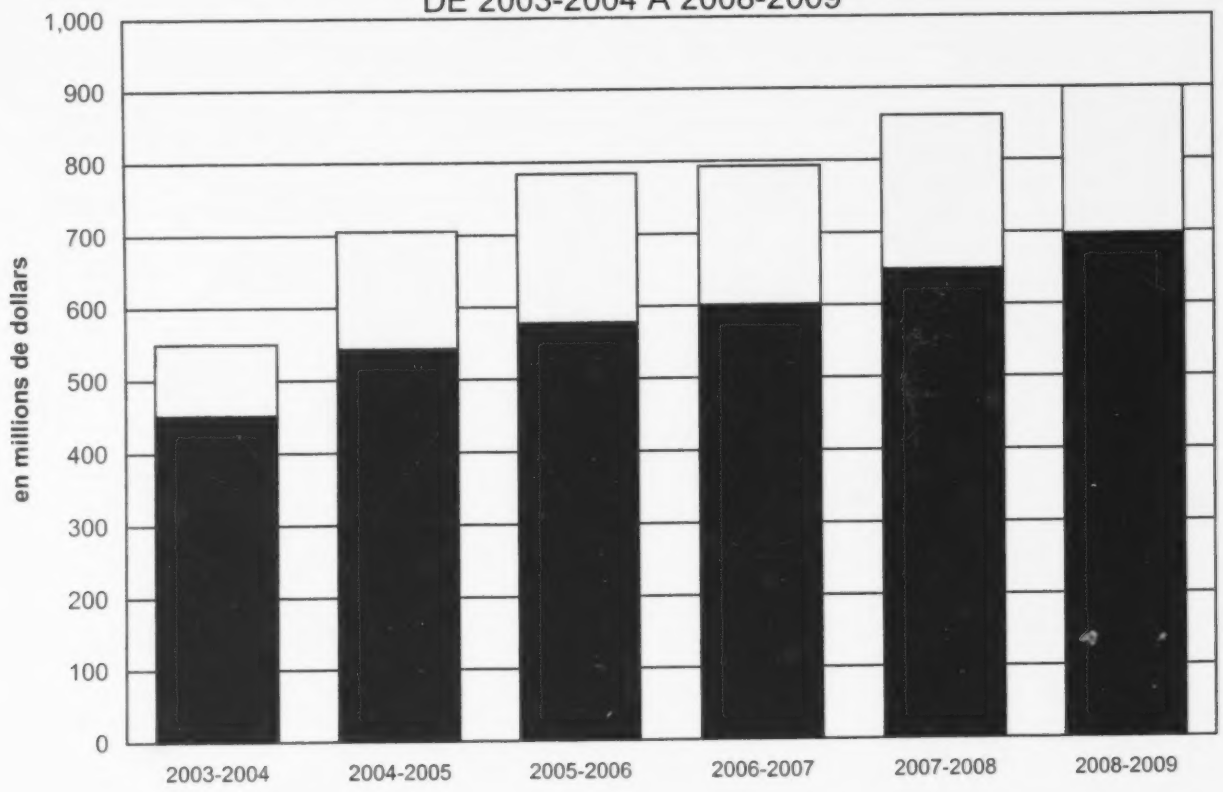

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

Page réservée